

dialogue

Avril - Mai - Juin 2013

Dialogue n°62

Le magazine
d'informations municipales de Caudry



Bonnes Vacances !

Evènement

P.6&7

Centenaire de l'Amicale Laïque les 22 et 23 juin



Travaux

P.10&11

Aménagement du Quartier de la Bibliothèque



Vacances

Dès la P.38

Croquez la vie à Caudry Faites le plein d'activités !

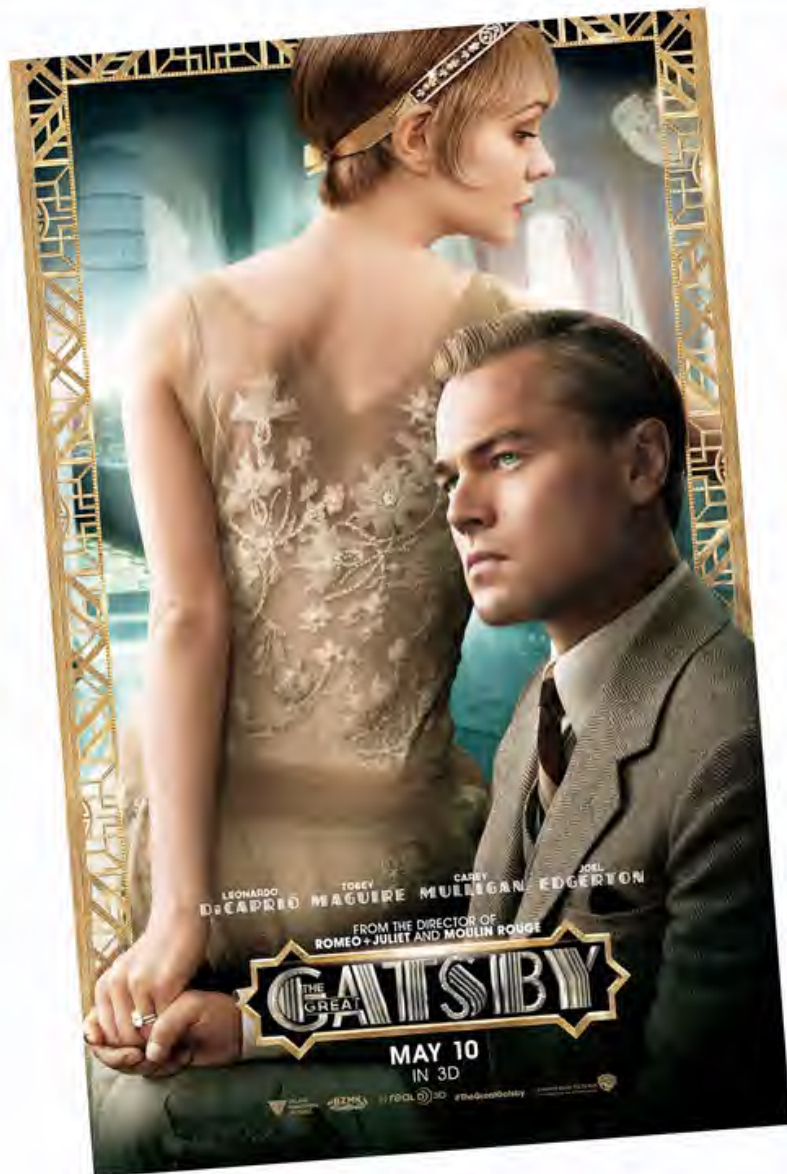


Culture

P.54&55

Caudry Factory, l'Art au coeur de la ville par le JPTG





Sommaire

Dialogue 62 - Ville de Caudry

Édito	1
Vie Locale	2/9
Travaux	10&11
Promocil Communiqué	12&13
Environnement	14&15
Police Municipale	16
Les Autocars du Cambrésis	17
Expression Libre	18&19
Dans l'objectif	20/25
Seniors	26&27
Solidarité	28&29
Commerce-Artisanat	30&31
Vie Historique	32/37
Sortez, c'est l'été	38/39
Avenir Jeunes	40&41
Le plume verte	42/45
Vie Culturelle	46/47, 52/53, 54/55
Associations	48/51, 56/59
État-Civil	60&61

Cannes à Caudry

Mercredi 15 mai, le cinéma Le Millénium avait un air de fête pour accueillir en direct la cérémonie d'ouverture du festival de Cannes, suivie de la projection en 3D du film :

Gatsby le magnifique, dont l'une des héroïnes est

La dentelle de Caudry ! - excusez-nous du peu.

Tapis rouge, palmiers et tenues de soirée étaient de circonstance pour les plus inspirés d'entre vous...



Spectacle Musicale JAZZIMI interprété par les élèves de Paul Bert, accompagnés de l'Harmonie Municipale.



Magazine d'informations de la Ville de CAUDRY
 Directeur de la publication : G. BRICOUT
 Rédaction : A. MEULAND-DHOLLANDE, L. HOËZ
 Photos : R. TRUY, Services COMMUNICATION & TECHNIQUES
 Corrections : M. DENHEZ

Impression : Imprimerie Le Lièvre JMG
 Numéro ISSN : 1265-8065
 Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2013

Editorial



Chères Caudrésienne,
Chers Caudrésien,

L'été est là et les vacances approchent mais le moral n'y est pas.

Dans le dernier éditorial je constatais que le début de l'année était froid et humide et cela continue à notre grand désespoir.

La crise est toujours là avec malheureusement un nombre de chômeurs qui ne cesse de croître.

Pourtant, des implantations ou extensions industrielles (Nief, Chrystal Plastic...), commerciales et artisanales ont lieu sur notre territoire qui apparaît dynamique en matière économique.

La dernière remise des lots par l'union commerciale a révélé avec satisfaction que l'on venait acheter à Caudry dans un rayon de 40 kilomètres.

Aidez nos commerces locaux en y faisant vos courses. Ils le méritent.
Ils participent beaucoup au dynamisme et à la vie de notre cité.
Ils ont besoin de vous !.

Merci aussi aux très nombreuses associations caudrésienne qui animent la ville, en particulier en cette période d'été.

L'Amicale Laïque a célébré son centenaire avec originalité. Félicitations à son président Jacques Denoyelle, à Jeanne-Rose Bisiaux et à leur équipe.

Le mariage et le marché 1900 ont été très appréciés.

Chaque semaine plusieurs manifestations culturelles ou sportives ont lieu, organisées pour la plupart par nos associations.

Merci aux bénévoles qui ne comptent pas leur temps. **C'est la chance et la force de Caudry qui met à leur disposition ses services que je félicite au passage.**

Si vous voulez mieux les connaître, allez sur le site internet de la ville : **c a u d r y . f r**
Vous y trouverez de nombreuses informations sur la vie et les changements de votre ville dans des domaines très variés.

Ce site a d'ailleurs été beaucoup consulté (26 032 visites depuis sa réorganisation en février dernier).

Bonnes vacances,

Guy BRICOUT

**Maire de Caudry
Conseiller Général du Nord**

Portes Ouvertes à l'École de Musique - Ateliers Culturels.

**Fête de la
MUSIQUE**





Gérard Devaux
Président de la Communauté
de Communes du Caudrésis-Catésis

Guy Bricout
Maire de Caudry
Conseiller Général

Georges Flamengt
Conseiller Général
du Nord



Inauguration du nouveau parking

rue Briand

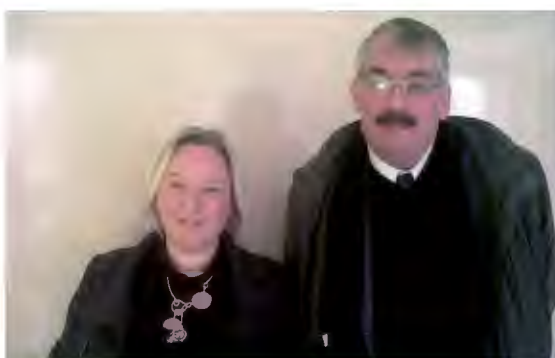
Bon à savoir !



Monsieur
Philippe Bourdet
responsable de
l'Unité Territoriale
de Prévention et
d'Action Sociale
de Caudry
accueille
**Madame Annie
Chatelain,**

fraîchement nommée au poste de
Directrice de la Direction Territoriale
du Cambrésis.

Elle remplace Madame Kuhn.



Monsieur Yves DELSART, Responsable
de l'antenne administrative de Cambrai
de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a
présenté à monsieur le maire la **future
Directrice de l'Université Régionale
des Métiers et de l'Artisanat**, qui
ouvrira ses portes à Caudry en septembre
2013. Agée de 34 ans, Madame **Sophie
DEVLIEGER** est originaire de Quiévy.
De formation «Ingénieur en Développement
local», elle était avocate d'affaires
spécialisée en droit public avant son
recrutement.

**Pour tout renseignement concernant
l'établissement,**

**veuillez contacter le
03 27 78 36 30**

**Pour tout courrier,
veuillez l'adresser à : l'antenne de
Cambrai - Chambre
de Métiers et de l'Artisanat
5 rue du Maréchal Juin - 59400 Cambrai**

M. le Maire a inauguré en
présence de M. Georges
Flamengt, Conseiller Général
du Nord représentant
M. Patrick Kanner, Président
du Conseil Général du Nord
et de Gérard Devaux,
Président de la Communauté
de Communes du Caudrésis-
Catésis, le parking réalisé en
lieu et place de l'ancien
bâtiment des «Bains
Douches» situé rue Aristide
Briand.

Fermé depuis 1995,
totalement insalubre et rongé
par l'humidité, l'ancien bâtiment
des «Bains Douches» était
voué à disparaître.

Entièrement démoli en 2012,
un parking paysager a été
réalisé sur les lieux pour
répondre à la problématique
du stationnement et
l'embellissement
du centre-ville.

**Cet aménagement a été
subventionné par le Fonds
Départemental pour
l'aménagement du Nord,
section «Cadre de vie».**



Monsieur Daniel Blairon,
Directeur de Pôle Emploi quitte
l'agence de Caudry pour prendre la
direction de celle de Cambrai.

Il laisse la place à
Madame Daniela Piras.





Rue de l'Université

L'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat

Le 26 avril dernier, une visite des locaux de l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat était organisée à l'intention des élus, des représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie, des responsables des services municipaux et des présidents d'association. Après seize mois de chantier, les trois-quarts du gros oeuvre sont terminés et 100 à 200 apprentis pourront être accueillis dès la rentrée de septembre pour à terme, être au nombre de 400. Les filières enseignées seront : boulangerie, pâtisserie, fleuristerie, coiffure et bâtiment dans un premier temps. Des formations continues y seront également dispensées pour les personnes en activité ou en reconversion. L'étage de cet édifice sera occupé par l'antenne économique de la Chambre de Métiers actuellement basée à Cambrai, permettant ainsi aux artisans d'y remplir les diverses démarches et formalités liées à leur entreprise.





Une maman épinglée ...

Petite question : *où est la mère, où est la fille?*

Le Samedi 25 Mai 2013 à 11h, en Salle des Cérémonies de l'Hôtel de Ville, Madame Myriam Noirmain recevait la médaille de bronze de la famille Française .

C'est une jeune femme de 35 ans, à la silhouette d'adolescente, entourée de ses cinq enfants à la tenue exemplaire lors de la cérémonie, qui a été mise à l'honneur.

Monsieur le Maire est venu honorer de sa présence l'ouverture de cette belle manifestation faisant l'éloge de la famille en cette veille de fête des mères, s'étonnant de l'aspect juvénile de la maman.

Retenu par un autre rendez-vous, Guy Bricout a délégué à Régine Dhollande, adjointe, afin qu'elle poursuive le protocole, ce qu'elle a fait avec grand plaisir entourée de nombreuses élues (on les comprend) et d'un élu.

Myriam a lu avec beaucoup d'émotion un texte qu'elle avait rédigé à l'intention de ses cinq enfants.

Puis c'est au nom de Madame la Ministre Déléguée chargée de la Famille : Dominique Bertinotti, que R. Dhollande a épinglé au corsage de cette maman dynamique, la médaille de la Famille Française.

Cette maman qui dit :

«Maintenant je veux travailler comme si élever cinq enfants n'était pas une activité à plein temps».

Une composition florale lui a été offerte et le pot de l'amitié a clôturé cette sympathique manifestation.

Lettre à mes enfants

Vous peuplez ma vie de bêtises, de tracasseries, de jeux, de tendresse, de câlins, de mots d'amour. Pas un jour ne passe sans une bille oubliée dans un pantalon qui se retrouve coincée dans le moteur de sèche-linge,

le micro-ondes enfumé parce que vous avez voulu tester les bonbons pour voir ce que cela faisait, le lave-vaisselle bloqué parce que vous avez appuyé sur tous les programmes...

J'en passe car je pourrais écrire un livre à mourir de rire tant votre imagination est pétillante pour remplir ma vie d'anecdotes qui ne me laissent que peu de répit.



sur le Marché
Les MAMANS
ont été gâtées



Vendredi 24 mai, il y avait du monde sur le marché et autour du stand de Jean-Noël Lévêque, vice-président du syndicat des marchés de France -secteur Cambrésis -, qui dans le cadre de la Fête des Mères distribuait 2000 roses en partenariat avec la ville de Caudry,

Le principe ? Le syndicat distribue des bons aux commerçants caudrésiens qui adhèrent au concept. Ceux-ci les offrent ensuite à leurs clients lors de courses en boutique. Puis les heureux bénéficiaires remettent leur bon à Jean-Noël qui se fait une joie de leur offrir une rose





Une belle journée à Berck sur mer

Les Rencontres de la COHÉSION SOCIALE

Ces rencontres se sont déroulées en mairie le mercredi 05 juin dernier.

Elles étaient organisées sous la houlette de Claire Estermann, Directrice du Service Cohésion Sociale du CCAS.

Étaient présents : M. Guy Bricout, Maire, Conseiller Général, Président du CCAS, M. Jean-Claude Harlé, Adjoint, Vice-Président du CCAS, Mme Régine Dhollande, Adjointe en charge des associations caritatives et de la Petite Enfance, M. Gérard Laval, consultant missionné par la Région et tous les partenaires institutionnels et associatifs.

Qu'est-ce que la Cohésion Sociale ?

Elle se définit par QUATRE MOTS :

**SOLIDARITE - PARTICIPATION
LIENS - CITOYENNETÉ .**

A quoi sert la Cohésion Sociale ?

Aller dans la même direction avec des objectifs partagés et pour ce faire, favoriser la coordination des différents acteurs.

Dans quelles directions vont les actions menées par la Cohésion Sociale ?

Elles vont vers :

LA JEUNESSE et LA PARENTALITÉ

Quand il y a irrespect, déscolarisation,

manque de dialogue, il faut nécessairement restaurer une image positive parents-enfants, renouer des liens forts à travers des situations vécues ensemble.

LES PERSONNES AGÉES

Il faut rompre l'isolement, favoriser le maintien à domicile, créer du lien avec la famille, les voisins.

L'INSALUBRITÉ

Clarifier les droits et les devoirs des habitants. S'appuyer sur les associations pour favoriser les liens.

Faire sortir et attirer les gens.

LA CITOYENNETÉ

Elle se traduit à travers le comportement de tous les jours : apprendre à faire des choses simples ensemble, pour le respect des autres mais aussi de soi-même.

Retrouver l'estime de soi.

Mais c'est aussi à travers les activités culturelles que l'on va potentialiser l'existant et atteindre les différents publics.

Vaste programme que la ville de Caudry met en œuvre avec tous les partenaires concernés pour optimiser ces différents paramètres afin de lutter contre la relégation urbaine et la relégation sociale.



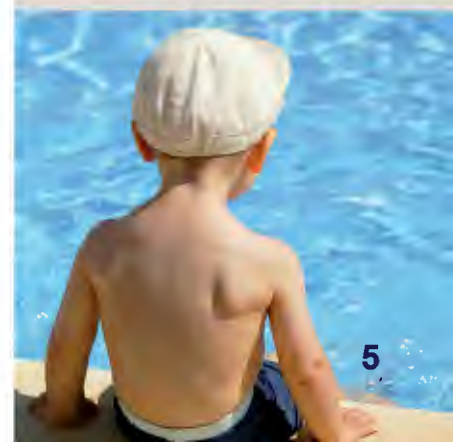
Le mercredi 12 juin, Régine Dhollande, Adjointe aux Associations Caritatives, accompagnée des représentants de ces associations, emmenait à Berck sur Mer, les enfants et parents qui s'étaient inscrits au préalable pour participer à une journée de détente et de convivialité. Après une arrivée sous un ciel maussade, la météo s'est montrée clémente et les plus téméraires se sont baignés.

Pour certains c'était la première fois qu'ils voyaient la mer et ce fut un émerveillement.

Au retour certains enfants y sont allés de leur petite sieste dans les bus après une journée très active et bien aérée.

Une fois à Caudry, chacun a tenu à remercier l'organisatrice et les accompagnateurs et ils se sont quittés en disant :

«À l'année prochaine».





Fête
ses
100 ans



Fête
ses
100 ans

Les 100 ans de l'Amicale Laïque



Jacques DENOYELLE découvre le logo de l'Amicale réalisé par l'artiste mosaïste GIOVANNA MONNE

À droite l'énergique Jeanne-Rose Bisiaux bien connue des Caudrésiens et au delà qui a organisé et financé le Mariage 1900, venu s'associer aux manifestations du centenaire.



100 ans de l'Amicale Laïque

C'est un président ému qui a reçu un nombreux public le samedi 22 juin dernier à l'auditorium des Ateliers Culturels pour le lancement des festivités organisées en l'honneur des 100 ans de l'Amicale Laïque. Jacques Denoyelle dans son discours inaugural a rappelé que «l'égalité des citoyens» était le meilleur moyen de vivre ensemble. Et pour ce faire, durant deux jours, des animations hautes en couleur, furent proposées par les 11 sections de notre centenaire.





placé sous le signe



Parce qu'on leur a proposé de jouer des mariés de l'époque 1900, Julie Daix et Anthony Davoine, en couple depuis quelques années, ont accepté la proposition à condition que le mariage soit vrai!. C'est donc en habit queue-de-pie, haut de forme et noeud papillon, que le premier magistrat a célébré cette union, d'un autre temps par les vêtements, mais tout à fait d'actualité pour les sentiments ...



Malgré une météo capricieuse, la foule était au rendez-vous de ce mariage du siècle !

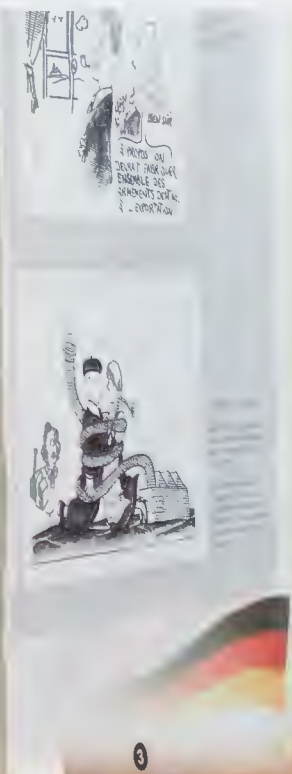


Point d'orgue du dimanche 23 juin : un marché 1900 installé place des Mantilles avec 30 métiers anciens : fileuse, barbiers, rempailleurs, écrivain public etc..., jeux d'époque, le tout au son de l'accordéon...

Dans le cadre des festivités du 100^{ème} anniversaire de l'Amicale, le comité de jumelage Caudry-Wedel à fêté quant à lui les 50 ans du traité de l'Elysée signé par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer et a présenté à cette occasion aux ateliers culturels une très belle exposition de caricatures du célèbre dessinateur Plantu.



Inaugurée le 14 juin dernier par le Président du Comité : Jean-Baptiste Duez, en présence de nombreux élus et représentants du monde associatif, cette exposition de Plantu nous incite à réfléchir, à réagir et nous libère par le rire, des clichés encore souvent véhiculés à propos de nos voisins d'Outre-Rhin.



Fête de la
MUSIQUE



Time Machine

CAUDRY a fêté la musique du 19 au 30 juin

Durant onze jours la cité de la dentelle s'est transformée en cité de la musique, proposant ainsi aux mélomanes et aux non initiés un programme très éclectique.

Dès le 19 juin, on pouvait découvrir le travail et la grande compétence de l'École de Musique située dans les Ateliers Culturels.

Le 20, et comme chaque année, l'Église d'Audencourt accueillait la Classe de Piano et de Chorale pour des moments enchanteurs avec un répertoire de musique classique et moderne.

Le 21, en début d'après-midi, la Radio BLC proposait aux Ateliers Culturels de la musique et des chansons, suivies par la Chorale des Jeunes de l'école Jean Macé.

À 18h30, la harpiste internationale Claire GALO-PLACE était l'invitée du musée des dentelles et broderies pour présenter son récital : «*la Harpe des Poètes*», autour des oeuvres d'Aurélie LANOISELÉE (voir pages musée).



À 19h15, un quizz musical animé par Michel et Nicolas de BLC s'est déroulé au théâtre (cause météo), laissant la place ensuite à Dess'Trompette, Simon Colliez et «Esteban et Diego».

De 21h à 23h, le groupe TIME MACHINE a mis le feu sur scène et dans le public avec de fantastiques reprises de légendes du Rock'n Roll, tels que AC/DC, Deep Purple, Led Zeppelin, The Beatles ...



Claire Gallo-Place



Esteban et Diego

le 25 juin les élèves de Paul Bert, accompagnés de l'Harmonie Municipale ont interprété au Théâtre, leur spectacle musical : Jazzimi et enfin cette semaine culturelle s'est achevée par la 8^{ème} édition du Battle de Hip-Hop.





Création d'un point d'ACCÈS au DROIT

Bon à savoir !

Pharmacies de Garde



JUILLET

20 : pharmacie de la Dentelle

27 : pharmacie Moreau

AOÛT

03 : pharmacie Centrale

10 : pharmacie de la Basilique

17 : pharmacie Centrale

24 : voir servigardes

31 : pharmacie Centrale

SEPTEMBRE

07 : pharmacie Centrale*

14 : pharmacie de la Basilique

21 : pharmacie Denoyelle

28 : pharmacie de la Dentelle

Changement d'horaires PHARMACIE CENTRALE :
du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-19h30
le samedi : 8h30-12h30 / 13h30-19h



Le 28 juin 2013, une convention relative à la création d'un point d'accès au droit a été signée avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Nord.

Il s'agit d'un lieu d'accueil gratuit, permanent, permettant d'apporter aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs, une information de proximité sur leurs droits et ou devoirs.

Dans ce cadre, à partir du mois de septembre 2013, au sein des ateliers culturels (21 rue Jacquard), des avocats, huissiers de justice et notaires seront présents.

Les consultations juridiques seront assurées uniquement sur rendez-vous et selon les modalités suivantes :

une fois par mois pour l'Ordre des Avocats du barreau de Cambrai.
une fois tous les trimestres pour la Chambre Départementale des Huissiers de Justice et des Notaires.

► Pour tous renseignements complémentaires,

VEUILLEZ VOUS

ADRESSER À :

la Direction de
l'Administration

Générale et

des Affaires Juridiques,

Service Etat Civil

MAIRIE DE CAUDRY

03 27 75 70 03

Marion BOCQUET



Dans le cadre des opérations « **TRANQUILLITÉ VACANCES** » organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence
Allez vous inscrire à la Police Municipale
rue A. Briand; **des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.**



Travaux

Quartier de la Bibliothèque - Aménagement : des abords de l'École Sainte Maxellende ,

PROJET :
Requalification des plantations
de l'amphithéâtre à l'avant de la
bibliothèque

de la bibliothèque municipale et de la crèche.

École Sainte Maxellende - Façade attenante à la rue Gambetta - Classes et administration .

Rue Victor Hugo



→L'école privée Saint Michel, 18 rue Aristide Briand, va déménager dans ses nouveaux locaux pour la rentrée de septembre dans le quartier de la Bibliothèque, Impasse Lebez.



Pour l'occasion elle sera rebaptisée : « Ecole Sainte Maxellende ».

La présence de nombreux équipements collectifs sur ce site nécessite que la ville procède à des travaux d'amélioration surtout en ce qui concerne le stationnement. De plus ce quartier situé en cœur de ville mérite un soin paysager particulier. Il s'inscrit, d'ailleurs, dans une réflexion plus large à l'échelle du centre ville visant à affirmer le statut de lieux de vie et de centralité autour de la rue Gambetta. L'étude FDAN (Fonds Départemental pour l'Aménagement du Nord) section « cadre de vie », financée à 80 % par le Conseil Général, a permis d'établir un schéma d'intention cohérent, véritable cahier des charges garant d'une démarche qualitative.

→Un espace de stationnement paysager supplémentaire de 30 places, accompagné d'une circulation piétonne sécurisée permettra de desservir les 4 équipements du quartier : école, bibliothèque municipale, crèche-halte garderie et Relais d'Assistants Maternelles (RAM).

→Un travail sur le végétal et sur l'éclairage public participera à la valorisation du patrimoine architectural et végétal existant sur le site : La suppression de la végétation arbustive et son remplacement par une végétation basse, sur l'avant et sur l'arrière du bâtiment de la bibliothèque, permettra de dégager des vues sur l'architecture et les arbres remarquables qui l'accompagnent.

La ville a le souci constant d'embellir le cœur de ville. Ainsi, ce chantier estival succède aux opérations d'aménagements « Cadre de Vie » suivantes : Parking Basilique (réalisation 2010), Site des Bains-Douches (réalisation 2011), Abords des Ateliers Culturels (réalisation 2012).

Les entreprises profiteront de la fermeture de la Crèche et de la bibliothèque en août pour réaliser les principaux travaux et permettre l'ouverture du nouveau parking courant septembre. Les plantations, quand à elles, seront réalisées à l'automne.

Marion Mutez
Chargée d'aménagement urbain
Cadre de Vie
Aménagement paysager



PROJET : Ouverture et création d'un jardin à l'arrière de la bibliothèque (2).



PROJET : Création d'un parking paysager (1), d'un jardin à l'arrière de la bibliothèque et ouverture de l'arrière (2).



A VENDRE⁽¹⁾ - RUE DE PARIS

9 maisons 2 ou 3 chambres avec parking et terrain - à partir de 121 000 €⁽²⁾



Découvrez le dispositif de soutien à l'accession de la **Ville de Caudry** !

Renseignez vous auprès de la mairie !

CAUDRY

(1) dispositif de location accession

(2) sous réserve d'acceptation de subventions

PAINDA VOINE PARMENTER
ARCHITECTES URBANISTES

PROMOCIL
UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE SAMBRE AVESNOIS IMMOBILIER

Pour plus d'informations, contactez nous :

03.27.69.70.71

Email : commercial@groupe-sai.fr

Environnement

Les colonnes enterrées vont



LES COLONNES ENTERRÉES QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit de bornes possédant une cuve enterrée sous le trottoir, positionnées à proximité des habitations, destinée au recueil :
**des ordures ménagères (BORNE MARRON),
des papiers, cartons, emballages (BORNE JAUNE)
et du verre (BORNE VERTE).**



s'installer dans le quartier Maupassant

Alors que le rythme des travaux est toujours soutenu dans le quartier Maupassant, cœur de cible du projet ANRU, ce sera bientôt au tour des colonnes enterrées de venir prendre place dans cette partie de la ville. A terme, les bacs poubelles n'encombreront plus les trottoirs en attendant la collecte des ordures.

Dix colonnes sont en tout prévues pour desservir les habitations. Les quatre premières colonnes seront positionnées au niveau de la rue de Paris au mois de juillet pour une mise en marche effective en fin d'année. Le mode de collecte classique se poursuit jusqu'à cette mise en service.

Les habitants concernés seront mis au courant en temps voulu du basculement.

Il faudra ensuite attendre quelques mois pour l'installation des autres colonnes ; la mise en place se fera en effet zone par zone pour limiter la gêne occasionnée. Les travaux de génie civil sont effectués dans le cadre du projet ANRU par des entreprises de la Ville et la pose des colonnes est effectuée par un prestataire du SYCTOMEC.

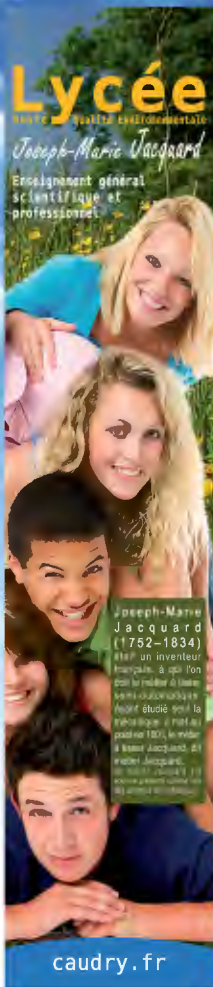
LES AVANTAGES DU PASSAGE A CE SYSTÈME SONT DIVERS. *Les bornes permettent en effet*

- Une meilleure intégration paysagère que des locaux extérieurs ou des bacs,
- Une diminution des nuisances sonores et olfactives,
- Une diminution des actes de vandalisme et des risques d'incendie,
- Une accessibilité aux enfants et aux personnes à mobilité réduite,
- Une augmentation de la qualité du tri et de la quantité collectée de matériaux recyclables.

Dès la mise en service, les usagers devront apporter leurs ordures ménagères, leurs papiers, emballages, verres et les jeter ainsi dans les colonnes spécifiques à chaque déchet. Quant à la collecte des végétaux, ces derniers ne sont pas concernés, il faut continuer à les apporter en déchèterie.

Claire Estermann

Directrice de la Cohésion Sociale et PRU



Des TOTEMS fleurissent dans la ville



Pourquoi ces TOTEMS ?

A l'origine du projet : une volonté de valoriser les établissements scolaires du secondaire de notre ville.

En effet jusqu'à peu, dans le cadre des travaux de jalonnement, le fléchage des collèges Jacques Prévert et Jean Monnet, ainsi que celui du lycée Haute Qualité Environnementale Joseph-Marie Jacquard, se limitaient aux carrefours routiers. Aussi, il nous semblait important de renforcer et d'accompagner cette signalétique existante par une signalétique identifiant cette fois l'entrée des différents établissements.

Pour se faire, **Anne Meuland-Dhollande** du Service Communication de la mairie, qui avait déjà réalisé les totems implantés aux entrées/sorties de ville et dans la zone commerciale s'est attachée à utiliser la même typographie et les mêmes codes couleur que pour ces derniers. L'objectif étant de proposer une unité entre eux.

Une recherche a été réalisée au niveau des différents sites afin que les visuels des totems créés soient en harmonie avec l'esthétique des bâtiments et leurs environnements proches. Les mêmes pictogrammes que ceux utilisés dans les plans de ville ont été repris afin de renforcer la cohésion des différents supports de communication de la ville.

LES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES ont également été dotées de totems.

Dans ce cas, il s'agit surtout de signaler la présence de ces établissements aux automobilistes et par là-même de renforcer la sécurité des enfants et de leurs parents lors de l'entrée et la sortie des classes.



Espace Info Énergie
Conseils gratuits, neutres
et indépendants

POUR PLUS D'INFORMATION sur :
l'isolation, les systèmes de chauffage, les économies d'énergies, les aides financières, la construction neuve, la nouvelle Réglementation Thermique 2012, contactez la conseillère info énergie et prenez r-d-v par téléphone au 03 62 53 25 18 ou par mail jaccadebled@adilnord.fr

Le conseil « Énergie » de l'Espace Info Energie du Cambrésis
Entretenez régulièrement vos équipements tel que les chaudières, le petit électroménager...
Ces soins diminuent les risques de panne et prolongent leur durée de vie.

Isolation

Aides financières

Chauffage

Énergies renouvelables

Prochaine
PERMANENCE
à Caudry le :
19 JUILLET
de 9h à 12h30
(CCAS, 6 rue Gambetta).

5

INFORMATIONS
Votre Espace Info Énergie
du Pays du Cambrésis
122 Place Pierre Heuts-Dame
Caudry

03 62 53 25 18
jaccadebled@adilnord.fr

Afin de renforcer l'information sur le traitement de nos déchets,



le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets vient de mettre en ligne son tout nouveau site internet :

www.siaved.fr





La verbalisation électronique arrive à Caudry

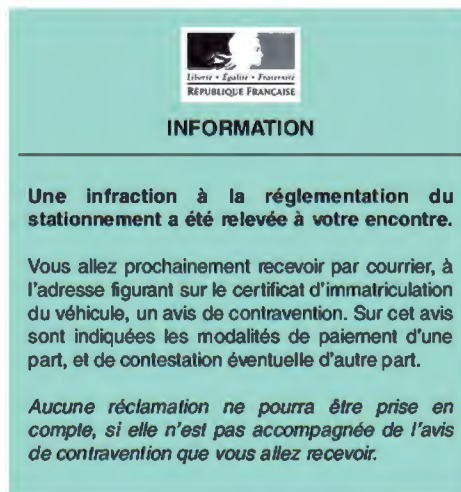
Comme beaucoup de communes, la ville de Caudry met en place le procès-verbal électronique (Pve). La police municipale est dotée de trois appareils identiques à ceux de la gendarmerie nationale. Leur coût est subventionné par l'État à hauteur de 50 % de la dépense, à concurrence de 500 € par appareil. Une convention a été signée entre la ville et la préfecture du département du Nord.

Cette modernisation implique la suppression du système actuel (papier) pour les infractions relatives à la circulation routière des 4 premières classes (stationnement, refus de priorité, circulation en sens interdit, excès de vitesse...). Le procès-verbal manuscrit (timbre amende) reste en service pour des infractions qui ne peuvent pas encore être relevées par le biais du PVE : tapages, chiens dangereux, certains arrêtés municipaux, etc...

La verbalisation électronique présente toutes les garanties de sécurité. Seuls les agents habilités peuvent utiliser les outils dédiés (PDA, AGC). L'agent verbalisateur est identifié par un système de carte à puce hautement sécurisé, par son identifiant et son mot de passe. Il signe chaque procès-verbal à l'aide d'un stylet.

Depuis le 03 juin, les policiers municipaux constatent et relèvent l'infraction par le biais du PDA. En son absence, l'infraction est signalée au contrevenant par le biais d'un avis d'information de couleur verte

laissé sur le pare-brise du véhicule. Cet imprimé ne permet pas le paiement du procès-verbal.



Les données de l'infraction sont ensuite télétransmises au Centre national de traitement (CNT) de Rennes où le propriétaire du véhicule est identifié par le Système d'immatriculation des véhicules (SIV). L'avis de contravention est alors édité et envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation.

La dématérialisation permet d'éviter les erreurs de transcription, réduit le risque de perte ou de vol de procès-verbal, introduit de nouveaux moyens de paiement (par téléphone ou en ligne) et prolonge la durée de minoration de l'amende de 3 à 15 jours, mesure qui ne concerne pas les infractions relatives au stationnement.

Thierry RÉMOND, Chef de service de la police municipale, précise que ce nouveau

système ne modifiera pas la manière de travailler des agents, ni celle de verbaliser. C'est uniquement la manière de traiter les contraventions qui change avec la suppression de nombreuses tâches administratives : la mise à jour des souches, l'enregistrement, l'envoi de courrier et l'archivage.

Les éventuelles contestations sont toujours possibles. Le contrevenant dispose d'un délai de 45 jours à compter de la date d'envoi de l'avis de contravention pour renvoyer le formulaire de requête en exonération au CNT qui se charge ensuite de le communiquer à l'Officier du ministère public compétent pour le lieu de l'infraction. Ce dernier étudie le cas et indique au CNT si cette demande est recevable ou non.

Les usagers qui se posent des questions sur le Procès-Verbal électronique qu'ils viennent de recevoir peuvent contacter le centre d'appel téléphonique officiel mis en place par l'Agence Nationale du traitement Automatique des Infractions (ANTAI) :

0811 10 20 30

De 8h30 à 18h30

du lundi au vendredi

et le samedi de 8h30 à 12h30

au prix d'un appel local

depuis un téléphone fixe.



Les Autocars du Cambrésis

La Société des Autocars du Cambrésis qui succède aux Chemins de Fer du Cambrésis a été créée réellement en 1880.

Son premier service fut la mise en place de la ligne Le Cateau - Caudry - Cambrai.

Au cours des précédentes décennies, la Compagnie des Chemins de Fer du Cambrésis, après l'arrêt des activités ferroviaires et de charbonnage, a évolué et s'est adaptée pour exercer ses activités de Transport dans les domaines suivants :

- Transport urbain
- Transport interurbain sur lignes régulières
- Transport scolaire
- Transport de personnel d'usine
- Transport occasionnel

Au cours de l'année 2010, et pour mieux répondre encore aux attentes de ses clients institutionnels, les CFC se sont scindés en deux entreprises :

- Les Autocars du Cambrésis à CAUDRY pour les activités de transports réguliers interurbains, scolaires et occasionnel-touristique
- Cambrésis Bus à CAMBRAI pour l'exploitation exclusive du réseau urbain de l'agglomération de Cambrai déléguée par la Communauté d'Agglomération.

Au titre des principales références pour les Autocars du Cambrésis, on peut citer :

- Le Conseil Général du Nord : lignes régulières et scolaires.
- Le Conseil Général de l'Aisne : circuits scolaires depuis septembre 2010
- Le TCC – Transport en commun de la Ville de Caudry et divers contrats d'affrètements renouvelés régulièrement.

La société **Autocars du Cambrésis** (ex CFC) compte 108 salariés et possède un parc de 61 autocars Interurbains et de Tourisme.



Les médaillés du travail

Le 30 avril dernier, lors d'une manifestation organisée à la salle du Pôle Culturel, 6 personnes ont été honorées pour leurs années passées au service des Autocars du Cambrésis. Il s'agit de :

Médailles d'ARGENT

- Evelyne CATILLON
- Philippe COURDENT
- Jean-Marie LEFEBVRE
- Laurent SAKALOWSKI
- Pascal FLAMENT

Médaille de VERMEIL

- Jean-Charles FONTAINE



Le DROIT D'EXPRESSION des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite dans la rédaction des écrits destinés au Journal Municipal « DIALOGUE »,

Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :

MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN

lors de la séance du Conseil Municipal
du 26 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Droit de réponse immédiat

⇒ Chaque groupe reçoit avant la publication les textes et peut répondre immédiatement mais seulement en cas d'anomalie flagrante.

Caudry pour tous, Caudry Autrement

Droit de réponse suite « au droit de réponse immédiat » de monsieur le maire paru dans le précédent dialogue.

Nous tenons à préciser que ce qui se rapporte à la piscine a bien été évoqué à plusieurs reprises en conseil municipal; en particulier en ce qui concerne l'aménagement des voies d'accès financé pour partie par la commune à hauteur de 10 697,36€ (conseil municipal du 25 septembre 2012). L'adjoint aux sports, président de l'Espace Nautique Intercommunal, a toujours répondu à nos questions. Nous regrettons que ces longues explications n'aient pas toujours été suivies d'effets rapides, et déplorons les retards générateurs de surcoûts. **Quant au nombre de piscines par habitant les chiffres varient selon les sources et les lieux.**

Impôts de la communauté de commune.

Nous maintenons que si la communauté de commune augmente les impôts pour assurer des compétences qui étaient pour beaucoup à la charge des communes auparavant, c'est autant que la commune n'a pas à repercuter sur ses impôts.

Ensemble pour Caudry

J'ai informé le groupe *Caudry pour tous Caudry autrement* que j'allais utiliser mon droit de réponse sur quatre points :

- la ville n'a jamais emprunté pour rembourser les emprunts précédents mais par contre pour réaliser des investissements ;
- je n'ai pas admis la gravité de la situation mais dit que, comme pour toutes les autres communes, la situation budgétaire était tendue, mais que nous nous en sortions plutôt bien ;
- ce n'est pas un immeuble mais des immeubles qui seront vendus pour 800 000 €. Il est normal, lorsqu'on a fait les ateliers culturels que les immeubles précédemment occupés et délaissés soient vendus.
- je n'ai jamais parlé, à titre personnel, d'augmenter les impôts ce que je ne fais pas depuis de nombreuses années, nos impôts sont les plus faibles des communes de notre strate.

En prenant du recul sur votre texte, je décèle une subtilité de langage, de rédaction. Elle consisterait à écrire ce que vous aimeriez, de ma part, entendre.

Ensemble pour Caudry

Chères Caudrésienues, chers Caudrésienues,

Comme je l'ai indiqué dans le numéro précédent de *Dialogue*, l'année qui s'est achevée n'a pas été un bon cru en matière économique et sociale tant au plan mondial que pour l'Europe et notre Pays.

En France les fermetures d'entreprises continuent à se succéder de manière inquiétante et le nombre de chômeurs continue de s'élever.

3 264 400 chômeurs au 31/05/2013 dont plus de 500 000 jeunes, soit un taux de chômage de 10,8 % de la population active.

Actuellement la dette publique représente plus de 28 000€ par habitant au 1^{er} janvier 2013 (à comparer avec celle des Caudrésienues : 1594 € au 31/12/2012).

Dans notre département, les nordistes sont victimes d'un taux supérieur de chômage de 4 points par rapport à la moyenne nationale, plus de 130 000 personnes sont allocataires du RSA et 17% des ménages sont sous le seuil de pauvreté. Les concours financiers de l'État aux communes sont revus à la baisse.

Dans ces conditions l'élaboration du budget a nécessité une attention particulière.

Les grandes lignes sont :

- une section de fonctionnement en diminution passant de : 23 500 000 € à 21 000 000€.
- une légère décélération au niveau de l'investissement.
- la cession d'immeubles comme la Maison des Arts.
- le maintien des taux d'imposition pour la 8^{ème} année consécutive.

Depuis 1995, notre souci permanent a été de limiter la pression fiscale et donc de ne pas augmenter les taux d'imposition qui sont parmi les plus bas des communes de notre strate.

Une analyse financière sur 2012 établie par la Trésorerie de Caudry nous renforce dans cette volonté.

Il y est écrit page 4 : «*Les marges de manoeuvre existent en matière de fiscalité puisque la commune applique des taux d'impositions inférieurs aux moyennes départementales et régionales*».

Et page 15 : «*La valeur locative moyenne des locaux d'habitation s'établit à 1 872€ en 2012 soit 6% au dessous de la moyenne départementale*».

La pression fiscale sur les ménages est donc faible à Caudry.

Et pourtant nous continuons à créer des équipements, à embellir et à aménager Caudry. Beaucoup de travaux sont en cours ou vont démarrer :

- Continuation de la suppression des branchements en plomb (rues Edouard Vaillant, Gustave Delory et René de la Nation).
 - Assainissement et eaux pluviales :
 - bacs de rétention dans le quartier Maupassant pour éviter une arrivée massive des eaux Boulevard du 11 Novembre),
 - bac de rétention à l'angle du Boulevard du 8 Mai et de la rue A. Briand (démarrage des travaux en juillet),
 - doublement des canalisations Boulevard du 11 Novembre.
 - Aménagement des trottoirs et de l'éclairage public le long du Boulevard de Contournement pour aller à l'Université des Métiers.
 - Connexion de la rue Gustave Delory avec le giratoire du Boulevard de Contournement ; réfection de la rue des Fours à Chaux,
 - Boisement des terrains autour du crématorium,
 - Aménagement des abords de la bibliothèque,
 - Jardins Familiaux, rue Edison,
 - Quartier Maupassant et maison de quartier,
 - Restaurant scolaire Paul Bert,
et beaucoup d'autres qui s'ajoutent à ceux sous maîtrise d'ouvrage communautaire : crématorium et espace nautique intercommunal.
- Caudry continue donc de s'embellir et de se développer.

Bonnes vacances,

Le Maire de Caudry
Conseiller Général du Nord
Guy BRICOUT

Caudry pour tous, Caudry Autrement

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

A l'initiative de la municipalité et d'organismes privés, lors de la réunion du conseil municipal du 27 mai, monsieur le **maire a annoncé la construction de près de 230 logements**. 230 logements en attendant la présentation d'autres projets pour une ville de 15000 habitants économiquement en situation difficile. Il semble que monsieur le maire fait preuve d'un peu trop d'optimisme. L'occupation de logements neufs est subordonnée à la création d'emplois. Dans Caudry, bon nombre de logements récemment construits sont vides. En ces années de crise où tant de Caudrésiens éprouvent des difficultés pour subsister cela manque de réalisme. **Quartier Maupassant** : on parle depuis longtemps de la **construction d'une œuvre monumentale** digne de la cité de la dentelle. Espérons qu'elle sera de meilleur goût que le pigeonnier du val de Riot qui a coûté une petite fortune.

Le dernier « Dialogue » paru fin Mars a été « relooké ». Plus attrayant il met particulièrement en valeur, comme d'habitude, l'action du maire et de son équipe. Mais quelle n'est pas notre surprise en lisant la **double page consacrée à la « classe de neige »** !. Comme depuis une trentaine d'années de nombreux petits Caudrésiens ont pu y participer grâce à l'aide financière de la commune c'est-à-dire de tous les contribuables caudrésiens. Et **que nous donne-t-on à voir et à lire ?**. Des lettres de remerciements enthousiastes adressées à monsieur le maire en personne : « **merci monsieur le Maire** » répété à l'envi. Les enseignants qui ont dû guider ces « bafouilles » toutes si semblables n'imaginaient pas faire de leurs chères têtes blondes **des propagandistes de l'actuel maire**. Ce qui est publié dans le bulletin ne peut l'être sans l'accord du maire. Quelle personnalisation du pouvoir municipal ! **Bravo monsieur le maire ! Depuis quand instrumentalise-t-on ainsi les enfants au service de votre gloire personnelle ? Et ce moins d'un an avant les élections municipales !**

Préparer votre porte-monnaie !

Le budget de cette année nous paraît très inquiétant pour l'avenir des Caudrésiens. Nous avons voté contre, voici pourquoi : La ville ne fait pratiquement plus d'économies. Elle doit emprunter pour réaliser son programme de travaux ou rembourser ses emprunts. Le montant de l'emprunt à rembourser reste ainsi de 21 millions d'euros, soit une dette de 1400€ par habitant. De plus pour boucler ce budget la municipalité a prévu de vendre un immeuble estimé à huit cent mille euros. Si cette vente ne se fait pas il faudra encore emprunter. Engrenage infernal.

Cette situation a été dénoncée et démontée chiffres à l'appui par les élus de gauche lors du conseil du 29 mars, avec pour seul souci celui d'alerter la majorité et la population. Le maire a admis la gravité de la situation. **Mais contrairement à ce qu'il prétend il ne peut se contenter d'invoquer la crise qui sévit depuis 2008, frappant d'abord les plus faibles, particuliers ou entreprises**. Il fallait donc obligatoirement en tenir compte pour gérer la ville et préparer les budgets. Elus d'opposition nous avons en vain recommandé d'adopter des mesures de prudence dans le rythme, le volume et l'orientation des dépenses. **Car rénover Caudry à marche forcée, coûte très cher. On nous a traités de pessimistes ou de défaitistes, alors que nous faisons preuve d'une saine clairvoyance**. La commune doit rapidement retrouver des marges de manœuvre si elle ne veut pas être confrontée à de graves problèmes de gestion. Il n'y a pas de remède miracle, comme un ménage, la ville devra soit réduire les dépenses soit augmenter ses recettes ou les deux. **Le maire parle maintenant de « réduire la voilure » et d'augmenter les impôts « pour se créer un bonus de six cent mille euros » mais sans dire quand la mesure sera prise**. Nous restons vigilants.

Cordialement,



Christiane
MARANDE-PODEVIN

Gérard
BEZIN

Michèle
RUQUOIS

Christian
DERVAUX

« Pour une gestion plus adroite »

Mes chers concitoyens,

Voici que s'achève la première moitié de cette année 2013. Et si nous nous lançions dans une analyse économique et psychologique de cette période, nous en concluons que tout va mal !!!.

Mais est-ce une fatalité, je ne pense pas. Peut être faudrait-il surtout arrêter de l'entendre à chaque journal info, chaque émission, d'en parler à chaque discussion ... Alors peut être que cette période si morose nous paraîtrait-elle plus supportable. Ce harcèlement médiatique a une fâcheuse tendance à accentuer le malaise général et à provoquer un frein au développement économique. En quelques mots tout le monde attend de voir ... Quoi ? Que les médias nous disent que ça va mieux... Pendant ce temps le commerce et l'industrie souffrent énormément.

Mes chers Caudrésiens ne nous laissons pas déstabiliser, nous sommes les acteurs de notre avenir alors sortez de chez vous, et profitez de vos commerçants et artisans locaux, faites les travailler, rien ne pourra changer tant que la croissance économique ne sera pas de retour. Et qui dit croissance dit emplois....

Et puis si vraiment vous ne supportez plus cette situation économique qui se dégrade depuis 20 ans, exprimez-vous aux prochaines élections...

S'agissant du budget 2013 voté il y a quelques semaines, comme chaque année nous assistons à un véritable plaidoyer concernant les futurs projets et travaux de la part de M. Bajodeck et de l'adjointe aux Finances (ce qui représente les plus grosses dépenses pour la partie investissement).

Et une grande question se pose lorsque nous, conseillers d'opposition, voulons intervenir et voter, « *Si nous avons les commandes de la Mairie, est-ce que nous aurions fait les mêmes choix ? et est-ce que ces projets nous paraissent indispensables à Caudry ?* ».

J'avoue que pour beaucoup de propositions nous votons les dépenses parce que nous sommes conscients des besoins des Caudrésiens.

Certes, en ce qui me concerne, pour certains d'entre eux, j'aurais proposé des projets plus modestes en technologie ou en architecture et donc moins coûteux en investissement et en fonctionnement toujours dans un souci de maîtriser les dépenses telles que :

- Le cinéma ou le théâtre où à l'époque, il se disait que « *les salles Parisiennes jaloueraient notre matériel ultra moderne* »...
- Le Palais des Sports, l'un des plus beaux bâtiments de France construits en 2005 « *disaient d'autres* »,
- Plus récemment : la maison de quartier Maupassant et l'aménagement de l'espace public pour plus 2.5 millions d'euros.

Mais dans l'ensemble que ce soit le Palais des Sports, le quartier Maupassant j'étais tout à fait consciente qu'il fallait intervenir et que c'était URGENT !.

Donc pour ce budget 2013 : je pourrais comme chaque année pointer du doigt l'encours de la dette de notre ville qui reste toujours supérieure du double de la moyenne de la Région et du Département, je pourrais ré-expliquer les effets pervers des subventions que vont chercher M.le Maire et M. Bajodeck à l'Europe, la Région, le Département etc... pour financer tous ces projets (telle que la nouvelle somptueuse piscine que les Caudrésiens attendent avec impatience). Je rappelle que nous parlons ici d'argent public, ce sont donc les contribuables qui financent tous ces projets. Tout cela pour dire que : «NON» le Budget que propose M. le Maire pour cette année 2013 n'est pas parfait, «OUI», j'aurais certainement pris des décisions, à certains moments, différentes même si je respecte la politique ambitieuse de l'équipe municipale pour Caudry. Je respecte aussi le fait que depuis près de 7 ans les impôts n'ont que peu augmenté, quand d'autres mairies moins dynamiques augmentent sans état d'âme les taxes chaque année.

Je me suis donc abstenue pour ce budget 2013.

Pour finir, je vous souhaite à tous, Caudrésiennes, Caudrésiens, de bonnes vacances. Et pour ceux qui n'ont pas la chance de partir, profitez de toutes les activités qui vous sont proposées à Caudry.

Cordialement,

Mélanie DISDIER

Conseillère Municipale

« pour une gestion plus adroite »



1 Jeanne-Rose récompensée par Fémina

Fin 2012, nous apprenions qu'une figure du bénévolat local : Jeanne-Rose Bisiaux était finaliste dans la sélection régionale de la douzième édition du challenge « Les femmes selon Version Fémina ». A l'issue de cette première étape, Jeanne-Rose est élue Lauréate régionale, ce qui lui permet de disputer le concours à l'échelon national. Ainsi afin de la récompenser, Jeanne-Rose Bisiaux est invitée le 7 mars au siège de la Voix du Nord à Lille. En véritable star, une séance de maquillage lui est offerte.

2 Salon du mariage

Organisé les 15 et 16 mars par l'Union Commerciale, l'édition 2013 avait pour thème : l'Angleterre. Ce salon qui marque l'arrivée du printemps n'a pas failli à sa réputation d'excellence et le public, nombreux à découvrir les stands et à assister aux différents défilés ne s'y est pas trompé. Le 1^{er} prix de la tombola : un séjour à Londres, a été remporté par Sandrine Lequint et Ludovic Bontemps, résidents à Montigny-en-Cambrésis et dont le mariage est prévu en septembre de cette année. Les autres participants pouvaient espérer gagner un bouquet, la coiffure pour les futurs mariés, une suite nuptiale en chambres d'hôtes, des séances d'UV, des soins du visage, une parure de bijoux et des bons d'achat d'une valeur de 50, 80 et 100€.

3 Remise de chèque des commerçants des marchés de France

Le 21 mars dernier, s'est tenue une manifestation fort conviviale en salle des cérémonies de l'hôtel de ville, durant laquelle Charline Brassens, présidente du Syndicat des commerçants des marchés de France a remis un chèque d'une

valeur de 1100€ (qui correspond à une partie des droits d'inscription aux deux braderies de Caudry : Tullistes et Sainte Maxellende) au profit du CCAS. En présence du Maire, de l'Adjoint à l'Action Sociale, de membres du conseil municipal, de Madame Ribble, directrice du CCAS, Madame Brassens, sa trésorière et le vice-président pour le Cambrésis : Jean-Noël Lévêque, ont souligné les relations cordiales entretenues avec la municipalité depuis de nombreuses années. Ce partenariat permet l'organisation de nombreuses manifestations à Caudry visant à promouvoir le commerce local avec la volonté de mettre en avant, cette année plus particulièrement, les produits du terroir. Guy Bricout n'a pas manqué de souligner le dynamisme du syndicat ainsi que ce geste de solidarité qui n'est pas le premier (la même somme ayant déjà été offerte en 2012). Un hommage a été rendu aux commerçants et leurs difficultés actuelles, liées à la conjoncture économique ont été abordées.

4 Des Amérindiens Innus de la Baie d'Hudson à Caudry

Vendredi 22 mars dernier les ateliers culturels abritaient une série d'animations sur les Amérindiens Innus de la Baie d'Hudson et sur la culture Québécoise. Cette manifestation était organisée sous la houlette de Régine Dhollande, Présidente de l'OMC, en partenariat avec « l'association Cambrésis Hainaut Québec ». Trois ateliers de l'OMC ont exposé dans le hall leurs travaux réalisés pour l'occasion : L'atelier de Maurice Bricout a présenté des peintures, celui de Didier Caudrelier : le Totem des Enfants... et enfin l'atelier de Marie-France Atohou : des arts graphiques pour enfants et adolescents... L'orchestre des jeunes caudrésiens (OJC) sous la direction de Catherine Dufour et Esquiss présidé par Christine Peirira ont ensuite proposé un spectacle dans l'auditorium, qui a ravi le public venu nombreux. Angélique Trottein quant à elle a interprété deux chansons de Joe Dassin.



5



7



6



8

5 AG de Caudry Gym Plus

Vendredi 22 mars, la Bourse du Travail avait du mal à contenir les adhérents de l'association qui s'étaient déplacés en masse pour assister à son assemblée générale. Fortes de 529 membres, Caudry Gym Plus est l'association la plus importante de la ville en effectifs.

Danielle AVICE a été récompensée d'une médaille de bronze pour ses 15 ans de présidence. Elle n'a pas manqué de souligner fièrement : les effectifs en hausse de 15%, la trésorerie excédentaire, le dynamisme des membres qui composent l'équipe dirigeante, les nombreux projets en cours. Actuellement 21 cours hebdomadaires sont donnés. On peut même avoir désormais des cours de zumba, bocca, pilat. Maintenant à l'étroit dans ses locaux, en raison de l'augmentation constante du nombre adhérents, l'association recherche des salles.

Présidente : Danielle Avice, Vice-présidente : Marylin Godin, Trésorière : Laurence Lepreux, Secrétaires : Karine Gaulois et Elisabeth Goetgheluck.

www.caudrygymplus.mda-caudry.fr

6 AG Photo passion

Samedi 23 mars dernier, c'est dans leurs nouveaux locaux aménagés au sein des ateliers culturels que les membres de l'association Photo Passion étaient rassemblés pour leur assemblée générale. C'est par des remerciements appuyés pour leur nouvel espace de travail et destinés à Monsieur le Maire et à Madame Tournay, adjointe à la Culture que Christophe Darras a débuté son allocution. Créée en 1983 l'association ne s'est jamais éloignée de son objectif principal à savoir la formation à la photographie dans une ambiance décontractée.

Monsieur Darras a ensuite rappelé les événements qui ont marqué l'année 2012 : l'installation dans les

nouveaux locaux mais également les nombreuses expositions à l'extérieur de Caudry.

2013 sera marquée également par de nombreux rendez-vous hors de notre ville mais surtout par les 30 ans de l'association.

Placée en 7^{ème} place sur 15 clubs de la région, le club ambitionne de participer à de nombreux concours.

Dernièrement, deux membres de l'association : Jacques Libert et Bruno Blériot ont été distingués par la Fédération Internationale des Arts de la Photo.

Les membres de photo passion se réunissent
Pour le numérique : tous les mercredis à 20h,
Pour l'argentique : tous les vendredis à 19h.

7 Un festival pour porter un autre regard sur le handicap

Du 25 au 30 mars s'est déroulé à Cambrai, Caudry et Le Cateau le Festival Handy'Arts. L'objectif de cette première édition était la valorisation des personnes en situation de handicap à travers l'Art sous toutes ses facettes. L'expression corporelle permet en effet à ces artistes, d'exprimer leurs talents et leurs capacités artistiques. Le slogan du festival « Ensemble, cultivons nos différences » prend ici tout son sens.

8 2000 euros pour Avenir Jeunes

Les jeunes qui sont en recherche d'emploi se heurtent souvent à un problème majeur : l'absence de mobilité. En effet, pour beaucoup il est difficile de financer son permis de conduire. Bernard Poulain, le président d'Ensemble pour Caudry a remis à Madame Suzanne Boury, présidente d'Avenir Jeunes, en présence de Guy Bricout, un chèque de 2000 € pour aider des jeunes dans le financement de l'apprentissage de la conduite.

La vie Caudrésienne



9 Ludovic Dumont, Master Chef 2012 était au lycée Jacquard

355 convives ont dégusté au restaurant scolaire du lycée, le 29 mars dernier, le repas réalisé par le Master-chef Dunkerquois 2012 : Ludovic DUMONT. C'est à l'initiative du responsable du restaurant scolaire, Guillaume Dubois, que Ludovic Dumont a accepté gracieusement le challenge de la restauration collective. Avec des produits régionaux, ce repas était proposé dans le cadre de l'événement « Invitez les saveurs du Nord-Pas-de-Calais à votre table ». Au menu : Volaille de Licques façon asiatique, crème de chou vert et mousse de parmesan. L'après-midi fut ponctué d'une séance de dédicaces en partenariat avec la « maison de la presse » située en centre-ville, rue Roger Salengro.

10 Clôture de la 14^{ème} campagne de distribution aux Restos du Cœur de Caudry

Les restos du cœur existent depuis 28 ans et sont présents dans notre ville depuis 14 ans. La campagne d'Hiver 2012/2013 débutée en décembre 2012 avec 320 familles de bénéficiaires s'est achevée le 26 mars 2013 dernier avec 402 familles bénéficiaires. (35% de personnes seules et 35% de familles mono parentale). Ce qui représente 945 adultes et 21 bébés de moins d'un an. L'année dernière à la même époque 400 familles étaient aidées en fin de campagne. Donc pas d'augmentation notable mais un renouvellement des familles alors qu'au niveau départemental une hausse de 13% a été constatée. Durant la campagne d'été 2012 – de mai à octobre - 12 distributions à 22 familles et 12 bébés ont été organisées grâce à l'accueil du centre de Beauvois. (23 familles n'ont pas



réussi à s'y rendre). Cette année, cette action sera reconduite grâce à la solidarité de Beauvois. Après la clôture des inscriptions, on arrive à un total de 60 familles qui seront ainsi aidées au niveau alimentaire. Et pour pallier au problème de transport pour se rendre à Beauvois, monsieur le Maire de Caudry a proposé le prêt d'un mini bus et éventuellement d'un chauffeur.

Une campagne des restos c'est :

95 tonnes de marchandises livrées en 17 semaines, ce qui représente entre 5 kilos et demi et 6 kilos et demi de denrées par personne au niveau hebdomadaire.

C'est 91540 repas servis : 5384 par semaine. Les restos c'est aussi l'aide à la personne et diverses actions telles que : Une collecte alimentaire pour bébés en janvier qui a permis de récupérer 922 kilos de nourriture.

La collecte nationale de mars, organisée avec Bertry, Marez et Ligny qui a permis de récupérer 1921 kilos de denrées au magasin Leclerc.

Des séances de cinéma : 2 pour enfants et une pour adultes. Une opération santé sur l'hygiène bucco-dentaire.

11 Le Local Unique

Les membres du Local Unique : société Colombophile Caudrésienne, se sont réunis en assemblée générale. Le bilan financier est équilibré.

Ce club présidé par Hector Watremez et fort de 25 adhérents participera à 30 concours durant l'année 2013.

Seuls centres d'enlogement pour le Caudrésis, les locaux seront prêtés pour les concours internationaux. Actuellement le club recherche toujours de nouveaux colombophiles.

Local unique 19 rue Jules-Guesde à Caudry. 03 27 85 42 88 ou 06 78 87 74 06



12



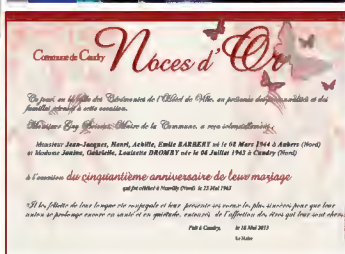
14



15



13



12 Fête du quartier Négrier

Annie Bigand, Présidente du Comité du Quartier Négrier, peut être satisfaite. En effet, la fête du quartier, étalée sur trois jours a rencontré un vif succès malgré un temps médiocre le samedi pour la brocante.

L'édition 2013 proposait des nouveautés, avec notamment un concours de poker organisé le vendredi qui a su séduire une cinquantaine de participants.

Le repas spectacle du samedi soir – un classique du programme, – a rassemblé 200 personnes enchantées tant par la qualité du repas que celle du spectacle.

L'après-midi cabaret du dimanche, animé par des transformistes a lui aussi ravi le public.

Ce week-end de liesse s'est terminé le lundi après-midi par une distribution de bons d'achat offerts aux seniors de plus de 65 ans du quartier.

Annie Bigand vous donne d'ores et déjà rendez-vous en 2014.

13 Caudry Bridge Club

L'association Caudry Bridge Club a tiré sa révérence en début d'année, faute d'adhérents.

Les membres ont alors souhaité faire un don à l'association Avenir Jeunes.

C'est Annette Boucardy, en sa qualité de présidente et au nom de tous les membres, qui a remis un chèque d'une valeur de 2600 € à Suzanne Boury, présidente d'Avenir Jeunes. Celle-ci s'est dite très touchée par le don, le deuxième de cette association.

Celui-ci servira à financer un tiers du permis de conduire de certains jeunes impliqués dans des actions citoyennes. Guy Bricout, maire de Caudry a félicité Avenir Jeunes pour l'aide précieuse qu'elle dispense aux jeunes.

14 Noces d'or pour les époux Barbery-Dromby

Après cinquante années d'une vie conjugale bien remplie, les époux ont renouvelé leurs vœux en présence de leurs proches. Fils de chauffeur et de mère au foyer, Jean-Jacques Barbery grandit dans la région lilloise puis emménage à Montay. Il trouve son premier emploi en filature aux entreprises Seydoux de Le Cateau-Cambrésis à 14 ans. Après son service militaire, il est chauffeur-livreur à la brasserie Caudrésienne, chez Leduc mais change pour l'entreprise Covalsac située à Valenciennes jusqu'en 2004. Fille d'un contremaître et d'une mère bobineuse, installée à Neuville. Janine, âgée de 14 ans, travaille comme bobineuse pour les Tissages Banquart. Elle arrête momentanément de travailler pour se consacrer à l'éducation de ses enfants. Plus tard, elle reprend un emploi en qualité d'agent d'entretien pour la pharmacie Piètre jusqu'en 2003. Janine et Jean-Jacques se sont rencontrés à la Guinguette de Neuville. Après leur mariage, ils s'installeront à Caudry dans la rue Faïdherbe pour ensuite faire construire leur habitation boulevard du 11 novembre. Ils eurent quatre enfants : Laurent, Nathalie, Christophe, et Maryline.

15 La Guerre d'Algérie, Caudry se souvient

La Presse l'a relaté, mardi 19 mars, en début de soirée, une foule nombreuse s'est massée devant le Monument aux Morts. Là, deux gerbes ont été déposées par Guy Bricout, maire et conseiller général, le Capitaine de Gendarmerie commandant la brigade et Gérard Bezin, Président de la FNACA. Auparavant, même démarche à la stèle de la rue des Pins qui porte le nom des six Caudrésiens tombés en Afrique du Nord. Il s'agissait de commémorer le cessez le feu qui a mis fin à 10 années de conflit ; Depuis décembre dernier, le 19 mars est officiellement reconnu comme Journée Nationale du Souvenir, ce qu'ont rappelé Gérard Bezin et Guy Bricout. Deux hommes qui ont également évoqué dans leurs discours les conséquences dramatiques sur le plan humain de ce conflit. Et le Président du Comité FNACA de mentionner que «le travail de mémoire est un moment essentiel du creuset républicain».

La vie Caudrésienne



16 Vente de dentelles au Musée

Plus de 550 visiteurs se sont rendus au Musée à l'occasion des ventes exceptionnelles de Dentelles et Broderies, collection Printemps/été 2013. Un nouveau public, touché par le biais du site internet mais également par la page facebook, a pu trouver son bonheur dans le large choix de couleurs et de qualité des étoffes proposées. La prochaine vente aura lieu les samedi 5 et dimanche 6 octobre prochains avec la collection Automne/hiver. Le rendez-vous est donné !

17 Georgette WANES a fêté ses 100 bougies

Georgette WANES est née le 3 avril 1913 à Gosselies en Belgique. Elle sillonna diverses régions de Belgique et de France jusqu'en 1933, année où ses parents, briquetiers de profession, s'établissent à Caudry. C'est alors qu'elle rencontra un jeune et beau marin, Emile, qui devint son mari. Quand il s'engagea dans l'armée, elle dut continuer cette vie de bohème pour le suivre au travers de ses différentes affectations en résidant à Brest, Lorient, Marseille, Toulon et également durant 5 années en Tunisie pour s'établir définitivement à Caudry en 1945. Trois enfants naquirent de cette union, Jacques, Guy et Guislaine. Elle vit actuellement une paisible retraite entourée de ses proches et est aidée dans sa vie quotidienne par les intervenants dévoués du CCAS et de la Croix Rouge.

18 Salon de l'habitat et du jardin

Les 13 et 14 avril derniers, les nombreux visiteurs ont pu trouver réponses à leurs questions concernant leur habitat dans ce salon organisé par Jean-Marie

DUFRAISSE et la Municipalité. De la rénovation à la construction en passant par le jardin, les quelque 60 exposants présents à la Salle Polyvalente du Val du Riot ont conquis petits et grands. Attractions et manèges, installés autour du salon, ont fait la joie des enfants.

19 Concours Génération Goldman

Antoine HISBERGUE, professeur de Musique à Thiant a participé récemment au Concours « C'est ta chance », afin de tenter d'enregistrer dans le prochain album « Génération Goldman 2 » qui sortira en août prochain. Terminant 5^{ème} sur 280 participants, il a été qualifié pour la grande finale, avec plus de 8600 votes via le site internet. Antoine s'est ensuite rendu à Paris avec les 99 autres qualifiés pour y interpréter un titre devant un jury de professionnels. La forte concurrence ne lui a pas permis d'être parmi les 4 finalistes participant à l'enregistrement de l'album avec des artistes de renom. L'équipe de la rédaction lui présente toutes ses félicitations !

20 Gala de Danse « l'horloge Magique » par Cécile Avio

Les 25 et 26 mai derniers le théâtre était complet à l'occasion du gala de danse organisé par Cécile Avio. 3 heures de spectacle dans lequel 300 danseurs au travers de 26 tableaux, ont ravi le public. Le thème de cette année : l'horloge magique proposait de remonter et dépasser le temps, de 1970 à 2066 à travers les âges et faire ainsi renaître des personnages de différents domaines artistiques et imaginer les années futures.



21

21 Des élèves récompensés pour leur investissement

Le 27 mai dernier, une réception était organisée en faveur des élèves de 3^{ème} DP3 (découverte professionnelle trois heures) du collège Prévert. Les élèves ont monté un projet sur la publicité en collaboration avec deux entreprises locales : l'agence L'iguane et l'imprimerie Lelièvre.

Les plaquettes, les affiches et les marque-pages réalisées ont été ventilées aux élèves de CM2 dans le cadre de liaison avec les classes de 6^{ème}. Afin d'encourager leur initiative, le rectorat leur a accordé une enveloppe de 500 € pour financer cette action éducative.

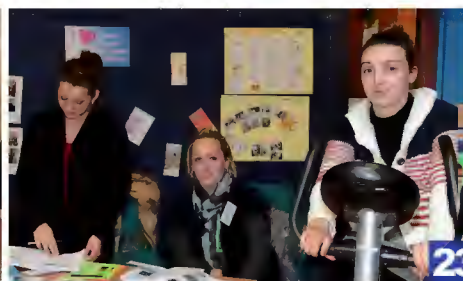
22 23^{ème} exposition d'Art Plastique

L'atelier d'éveil aux arts plastiques expose cette année sur le thème de l'arbre. Les 27 jeunes artistes en herbe âgés de 7 à 12 ans ont réalisé des centaines de dessins et peintures à l'aide d'aquarelles, pastels, encres, gouache, collage etc... et ont exposé leurs œuvres au grenier de la bibliothèque.

Les cours d'éveil aux arts plastiques de Didier Caudrelier ont lieu tous les mercredis de 14h à 17h aux ateliers culturels.

23 Forum Santé

Pour sa troisième édition, le Forum Santé organisé le 31 mai par l'Atelier Santé Ville du CCAS était l'occasion de s'informer et de trouver des solutions à ses petits ennuis de santé du quotidien et éviter qu'ils ne deviennent plus sérieux. De la vie sexuelle et



23



22



24



25

affective, au surpoids, au stress en passant par la prise en charge des personnes en situation de handicap jusqu'aux dépendances diverses.

24 2^{ème} nuit des Arts Martiaux

Après un défilé organisé par « Les Amis de la Dentelle », l'élégance a laissé place au sport. Les démonstrations, plus spectaculaires les unes que les autres, se sont enchaînées sur les tatamis durant toute la soirée. Les différents clubs présents pour cette seconde édition ont été à la hauteur des espérances des amateurs d'arts martiaux venus très nombreux. Les bénéfices réalisés à l'occasion de cette nuit des Arts Martiaux seront reversés à des œuvres caritatives. Rendez-vous l'an prochain !

25 Forum Diabète

Plus de 30 000 personnes sont touchées par le diabète dans le Hainaut-Cambrésis. Afin de sensibiliser le plus grand nombre et d'aider les patients, la CPAM du Hainaut, les réseaux de professionnels de santé et les associations de patients ont mis en œuvre le Forum diabète qui a eu lieu pour la 3^{ème} année consécutive. Cette année, un service téléphonique nommé SOPHIA, ayant pour but d'aider les malades chroniques à mieux vivre au quotidien leur maladie a été présenté aux nombreux participants.



conditions climatiques exceptionnelles 2013

Personnes âgées, Personnes handicapées isolées...

Vous connaissez une personne âgée ou handicapée résidant à Caudry qui sort peu, reçoit rarement des visites et qui pourrait nécessiter une attention particulière en cas de conditions climatiques exceptionnelles (été : canicule, hiver : grand froid ...).

La Ville de Caudry, le CCAS de Caudry et le CLIC des cantons de Clary/Le Cateau se mobilisent et vous sollicitent.

Vous pouvez aller au-devant de cette personne voisine afin de savoir si elle est inscrite sur le registre des personnes vulnérables. Si elle ne l'est pas, vous pouvez l'aider dans cette démarche ou nous contacter.

POUR CELA, ADRESSEZ-VOUS :

en semaine : à la Mairie : 03 27 75 70 00,
au C.C.A.S : 03 27 75 70 70 et au CLIC : 03 27 77 72 72.

Le week-end :
Le service d'astreinte de la
Mairie au **06 72 91 49 39**

Renseignements demandés :
Nom, Prénom
de la personne concernée
Adresse
N° de téléphone



Le maintien à domicile *un choix de vie*

NOTRE OFFRE DE SERVICE

Des auxiliaires de vie et aides à domicile diplômées et formées à l'intervention spécialisée à domicile pour une prestation de qualité

Interventions

7 jours sur 7
de 07h00 à 20h00

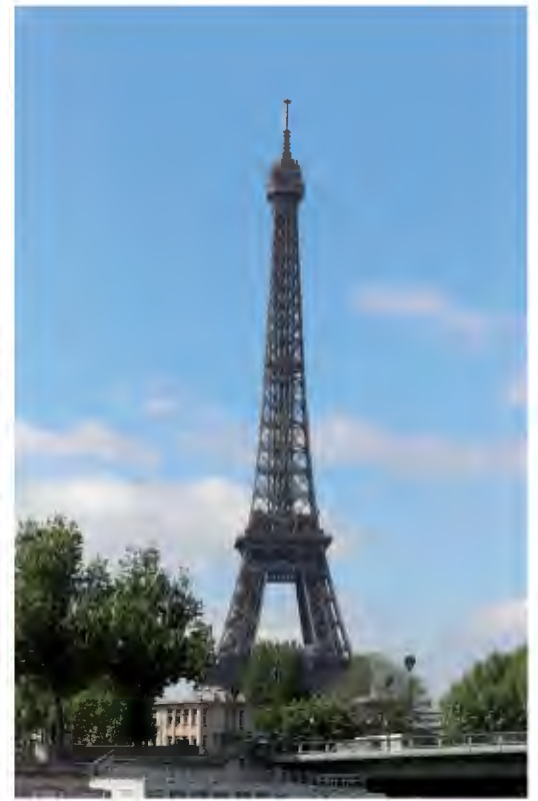
SERVICE D'AIDE A DOMICILE

6, rue Léon Gambetta
59540 - CAUDRY
03.27.75.70.70
Fax 03.27.75.70.71



Agrément qualité n°
E181111P59VQ043

Autorisé et tarifé par le Conseil Général du Nord
Siret n° 26590139700033



Voyage des seniors à Paris

Denis COLLIN, Adjoint aux seniors épaulé par Paul BRACQ a encadré les 527 participants de 60 à 77 ans à destination de Paris (10 bus).

Les seniors ont embarqué à bord du bateau-mouche « La Gabarre » pour une croisière avec repas et animations avec le soleil en prime qui s'était invité pour l'occasion.

Pour clôturer cette journée, une visite guidée en car leur était proposée afin de découvrir les plus beaux monuments de la capitale.

Les participants particulièrement satisfaits de cette exceptionnelle journée ont vivement félicité les organisateurs et le conseil municipal.





Les Clubs FIFTY-ONE de Cambrai et Caudry
présentent leur
SPECTACLE musical
inspiré des
Années Twist
Souvenirs

Souvenirs! par l'Atelier Théâtre & Comédie

au profit
des «Clowns de l'Espoir»,
de «Rêves d'enfants malades»,
et de l'Aide à l'Enfance du Caudrésis.

13 AVRIL Théâtre de Caudry
14 AVRIL

20H 15H30

Place Adolphe : 141 - 59100 - Cambrai
RÉSERVATIONS :
Office de Tourisme de
Caudry : 03 27 79 09 87
Cambrai : 03 27 78 38 16

Renseignements : 06 87 54 37 58 Partenaires

Les années Twist au Théâtre au profit :

«des Clowns de l'Espoir», «Rêves d'Enfants Malades» et de l'Aide à l'Enfance du Caudrésis

En partenariat avec la ville de Caudry, deux représentations du spectacle «Souvenirs souvenirs» proposé par l'Atelier Théâtre Danse et Comédie de Quiévy étaient organisées par les Fifty One Men de Caudry - Cambrai, les Fifty One Ladies de Caudry et l'association Home autonome, les samedi 13 et dimanche 14 avril au théâtre de Caudry.



Agnès MARRAS, gouverneur, a honoré de sa présence les membres du Fifty One et a fait le discours d'ouverture de la soirée du 13 avril. Les deux représentations ont réuni près de 700 personnes.

Le spectacle qui se déroulait en deux parties, revisitait les années Twist. Les douze danseurs qui composent la troupe de l'Atelier Théâtre Danse et Comédie ont évolué sur des chorégraphies recherchées, originales et rythmées.

Divers sujets ont été évoqués : Les « surprise-parties », les voyages, Saint-Tropez, «le bal», la guerre d'Algérie, «le fast-food», Mai 68, l'Espagne...

À noter que les tableaux se sont enchaînés sans temps mort malgré des changements de costume très fréquents.

Les danseurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes et n'ont pas ménagé leur peine afin de conquérir le public.

L'intégralité de la recette sera reversée sous forme de dons à des associations intervenant auprès des enfants malades,

dont les :

«Clowns de l'espoir»,



«Rêves d'enfants malades»,



L'Association qui réalise les rêves des enfants malades

et une association de l'aide à l'enfance du Caudrésis.

Pour le sourire d'un enfant





Aimer Vivre

Cette association a été créée en Mai 2000.
Son objectif est d'offrir des loisirs (voyages, fêtes...)
et du matériel adapté aux personnes
(enfants et adultes) en situation de handicap.

Bureau :Président : Jean-Michel RENVERSEZ
Trésorier : Patrick BISIAUX
Secrétaire : Priscilla BOREL

Changeons notre REGARD sur le handicap

Quel rôle joue l'Association Espaces Ressources Cancers En Vie ?

«On ne lutte pas contre une maladie abstraite, on lutte pour des individus atteints d'un cancer. L'espérance de survie s'allonge et l'espoir d'une guérison s'accroît. La société doit en tirer les conséquences: plus on guérit les gens, plus on doit se préoccuper de leurs conditions de vie pendant et après la maladie.»

L'ESPACE RESSOURCES CANCERS :

Apporte sur l'ensemble du territoire un soutien aux malades et à leur entourage. Ceci grâce à une meilleure information, un accompagnement psychologique et social de qualité, un soutien administratif - voire juridique - une aide à la réinsertion sociale et professionnelle.

Permet une meilleure articulation entre les professionnels de santé, sociaux et bénévoles en facilitant la rencontre et les échanges.



À noter l'embauche d'Emilie BOMBART en 2012, en tant qu'aide-coordinatrice afin de seconder Florence DUMONT, coordinatrice, et de répondre aux attentes des membres de plus en plus nombreux grâce au déploiement de la communication sur les communes du territoire.



Rappelons la participation de 800 personnes lors de la dernière édition de la grande journée «Ruban de l'Espoir».

➔ **L'association FERMERA SES PORTES
du 18 JUILLET AU 04 AOÛT 2013.
Les ateliers reprendront à partir du 19 août.**

Espace Ressources Cancers du Cambrésis - Association En Vie

35, rue Gambetta - 59540 CAUDRY. Tél : 03 27 75 51 35

www.asso-en-vie.org



Cadeaux Au Trait d'union

le 15 mai 2013, remise de cadeaux par les représentants de l'association des Amis de la Rue de la Paix

En mai 2013, les résidents du Trait d'Union et les représentants de l'association des Amis de la rue de la Paix se rencontrent.

L'association organise une brocante et propose que la moitié des bénéfices revienne au Trait d'Union, l'objectif étant d'offrir aux résidents des outils de jardin. Les résidents ont participé aux deux brocantes, ils ont installé les stands, confectionné et vendu des tartes.

Le 15 mai 2013 les représentants des usagers et les représentants de l'association les Amis de la Rue de la Paix sont allés ensemble acheter 1 aspirateur sans sac (les outils de jardin ayant déjà été achetés) et 1 jeu de fléchettes.

Les résidents et le personnel du « trait d'union » ont apprécié ces moments de détente et de partage. Ils remercient l'association pour les cadeaux qu'elle leur a offerts.

Les représentants des Usagers
« Trait d'union »

T & N TOIT & NOUS

COUVREUR - ZINGUEUR

COUVERTURE - ZINGUERIE - BARDAGE

Toit & Nous vous propose !

- Isolation
- Fenêtres de toit
- Faïence & Carrelage
- Revêtements de sols
- Demoussage de toiture
- Ramonage de cheminées
- Aménagement de combles

AVANT / APRES

T & N Toit & Nous - 33 rue de la paix 59540 CAUDRY
Tél : 03 61 41 53 77 - 06 75 22 28 40 - 07 87 66 74 03

Libre Service

tous travaux intérieur ou extérieur
DEVIS GRATUIT

13 place Fiévet
59540 CAUDRY
0981169568
0658676899

M. CARNOYE
micro entrepreneur
jonathanlaura89@hotmail.fr



BABY-SITTING pour chien

06 12 60 29 07

renseignements:
Gilbert Bricout
rue de Dunkerque - Caudry
0612602907

garde de chiens à domicile, jour&nuit, toute l'année.



La Renommée Caudrésienne BOUCHERIE - CHARCUTERIE

La Renommée Caudrésienne

changement de PROPRIÉTAIRE

21 rue Salengro
03 27 85 03 62

1 rue de Bruxelles 03 27 85 14 87

commerces - artisanat

Ils s'installent, ils déménagent...

L'île de Beauté

184 rue de Saint Quentin

06 37 88 73 52

Nouveau :
sauna privatif, spa etc...



Benjamin GRAS

OSTÉOPATHE D.O.

46 bis, rue Curie
59540 CAUDRY

06 07 59 00 80

Diplômé de l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lille

L'ostéopathie est une médecine exclusivement manuelle qui diagnostique et traite le corps humain dans sa globalité. Elle prend en charge les patients de tout âge, depuis le nouveau-né jusqu'à la personne âgée, en passant par l'enfant, l'adulte, le sportif et la femme enceinte.

L'ostéopathie prévient et soigne de nombreux troubles physiques et agit également sur les plans nerveux, fonctionnel et psychologique. Elle aide chacun à gérer, de manière responsable et autonome, son "capital vie" pour un mieux-être au quotidien.




La Boutique atelier pas comme les autres

Créée par Julie Doublet-Santer, styliste impertinente et touche à tout... Un beau diplôme Esmod en poche -mention très bien- Julie se fait la main chez les petits créateurs Lillois puis travaille la dentelle à Caudry chez Solstiss, en 2007. La même année, elle est finaliste du concours Pinkie pour lequel elle dessine et confectionne une panoplie et gagne le prix Coup de Cœur du Public au concours Talon Aiguille de Lille. En 2008, elle reçoit le 1^{er} prix de stylisme catégorie femme au défilé Esmod et part à Paris travailler la fourrure ... L'esprit aiguisé et la patte affûtée, Julie crée aujourd'hui ses collections ... où la nostalgie flirte avec l'humour, le vintage avec la nouveauté, la sagesse avec l'audace... Un univers décalé où les p'tits classiques n'ont qu'à se tenir!

RenéeSens

Boutique atelier

213 rue de la République - Caudry
ouverte tous les samedis de 10h à 18h

OCTOPUS Parc

PLAINE DE JEUX ENFANTS de 0 à 12 ans

Le Baby parc : 1 à 3 ans
Un espace entièrement dédié aux tout-petits avec des jeux à leur portée et sécurisés.

Le parc Enfants : 4 à 12 ans
Parcours sur plusieurs niveaux, toboggan, tyrolienne, piste de bouée, canon à boules, etc...

Route Départementale 643 Zone commerciale (proximité de King Bowling) 59540 Caudry
Tél : 06 87 88 01 92 / contact@octopus-parc.fr

restauration - garderie - Nouveau : Pass été

Vente de Vêtements à domicile

Andrée DORIGNEUX
RUE DE LATTRE DE TASSIGNY

06 86 65 31 44



Toilettez VOUS-MÊME votre animal chez Catherine DORCHIES.

Une pièce climatisée avec baignoire, douchette, eau à 35° et pulseur a été spécialement aménagée.

93 rue Négrier
CAUDRY

SELF-SERVICE pour CHIENS & CHATS

Venez laver votre animal au 93 rue Négrier



Bulles d'HAIR

Coiffure à domicile

Homme • Femme • Enfant

06 10 28 69 75

Lundi • Mardi • Jeudi • Vendredi • Samedi




RenéeSens Marque



Vie historique

ECOLE DES GARÇONS

Le monument funéraire de Monsieur Minaux

Une page de l'histoire des écoles primaires à Caudry.

par Claude DOYER

Beaux-Arts et enseigne depuis 3 ans à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

Prix de Rome en 1868, on lui doit de nombreux monuments officiels, notamment, « Gloria Victis » de la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville de Paris, « Quand même » pour la ville de Belfort, à la gloire des combattants de 1870, les bustes de personnages illustres, Michelet, Hugo, Musset. De Mercié, nous connaissons la statue équestre du Général Faidherbe, Place Richebé à Lille.

La célébrité de l'artiste mesure la reconnaissance des Caudrésiens envers leur maître d'école et, par delà la personne, envers l'institution primaire.

Retracer la carrière d'Alfred Minaux à Caudry c'est écrire une page de l'Ecole Primaire de notre cité. Il commence à enseigner dans l'école du Wépiquet, dirige dès l'ouverture, celle de la ruelle Vélute et cesse son activité pendant la construction des groupes scolaires des rues du Progrès, Chanzy et Zola.

L'enseignement Primaire à Caudry avant les grandes lois scolaires

A la veille de la Révolution de 1789 : la nomination d'un clerc à Caudry.

Caudry compte environ 1900 habitants. Arthur Ringeval (Lieramont 1856 – Caudry 1942) publie, en 1937, une Histoire de la Cité de la Dentelle. Dans cet ouvrage, paru en épisodes dans le Journal du Cambrésis, l'auteur consacre plusieurs pages aux origines de l'enseignement primaire. Nous lui empruntons une première mention dans les archives d'un clerc dans le village de Caudry dont le choix et l'entretien ressortent des attributions des responsables de la

Il est au Vieux Cimetière, scellés dans la pierre, plusieurs médaillons de bronze. Ils perpétuent le souvenir de personnages chers aux Caudrésiens : Henri Sandras, l'organisateur des syndicats ; Edmond Bricout, le père des coopérateurs ; Alfred Minaux, instituteur.

Le médaillon porte l'inscription « A Monsieur Minaux, ses élèves reconnaissants. 1875-1900 » et le paraphe du sculpteur.

Cette œuvre d'un artiste célèbre témoigne de la gratitude des élèves envers leur instituteur dont la carrière fut contemporaine du lent épanouissement de l'instruction primaire à Caudry.

Au cimetière, l'inspecteur primaire, « la voix souvent entrecoupée de sanglots » rappelle la carrière du défunt : Naissance à Mazinghien le 20 juin 1840 ; études à l'institut Debuyser du Cateau ; débuts dans l'enseignement en 1860, adjoint à Catillon et Maretz, titulaire à Moeuvres, directeur à Villers-Outréaux ; nomination à Caudry le 8 février 1875 où pendant 25 années il ne vécut que pour son école et ses élèves. En 1890, le ministre de l'Instruction Publique lui accordait la Palme d'Officier d'Académie et 10 ans plus tard, celle d'Officier de l'Instruction Publique. Il recevait la même année, la médaille de la Société pour l'Encouragement du Bien.

Monsieur Minaux cesse ses activités en 1900 et se retire rue de St Quentin, non loin de son école où il aimait toujours se rendre à la sortie des élèves et causer longuement. Il meurt à Caudry le 12 avril 1903.

Le monument Minaux par Antonin Mercié

Quelques jours après les funérailles, un groupe d'anciens élèves se réunit salle Defossez, rue Gambetta, afin de former un « comité de souscription destiné à l'achat d'un souvenir qui serait offert en mémoire du très regretté instituteur ».

Antonin Mercié (Toulouse 1845 – Paris 1916) réalise le bas-relief du monument Minaux.

En 1903, Mercié est à l'apogée de sa renommée. Le Larousse Mensuel de Février 1917 affirme « Mercié doit être regardé comme un des maîtres de l'art français ». Quand il sculpte le buste de Minaux, Antonin Mercié appartient à l'Académie des



Au vieux cimetière, le buste de monsieur Minaux par Antonin Mercié

La carrière de Monsieur Minaux

Un hebdomadaire local du 17 avril 1903, consacre une pleine page à la relation des funérailles de Monsieur Minaux. « Il comptait dans chaque famille ou presque un ou plusieurs élèves et avait su, durant près de 25 années consacrées à l'instruction publique à Caudry, mériter la reconnaissance générale ».

communauté villageoise quand ils ne sont pas abandonnés à la charité. « L'an 1777, le dimanche, jour de la Saint Pierre, 29 juin, à la sortie des vêpres paroissiales, après convocation au son de cloche, en la maison accoutumée des Communautés, tant de Caudry que de Borneville, nous mayeurs et gens de loi avons proposé aux communautés assemblées de nommer Philippe Joseph Bricout à la survivance de la clergerie de cette paroisse qu'occupe présentement son père pour récompenser ledit Philippe Bricout des bons services qu'il a rendus depuis plusieurs années par son assiduité à chanter aux services divins et son exactitude à tenir bonne école. [...] et ayant une parfaite connaissance de ses bonnes vie et mœurs, de la profession qu'il fait de la religion catholique, apostolique et romaine et de sa capacité pour enseigner la doctrine chrétienne, à lire, écrire et l'arithmétique. [...] Il sera obligé de porter l'eau bénite les jours de Pâques et de Pentecôte chez les habitants de cette paroisse. Il enseignera gratis six pauvres dont quatre de Caudry et deux de Borneville. Il carillonnera toutes les veilles et jours des premiers dimanches du mois, fêtes de Vierge, jours nats et autres accoutumés. Il balaira l'église, chœur et sacristie tous les samedis, tiendra les armoires et ornements d'église propres, ayant soin qu'ils soient bien pliés et mis en place et récusera les chandeliers, lampes et autres cuivres de ladite église. Il tintera la cloche pour l'école à une heure précise. Il remontera l'horloge du clocher et en aura soin d'essuyer et d'y mettre un peu d'huile quand il sera besoin. Il aura soin, le matin, de conduire en bon ordre les écoliers à la messe et de les faire être décentement dans l'église, de tenir son école exactement et

d'avertir le mayeur et gens de loi des écoliers négligents à se rendre. Il sonnera l'Angelus matin, midi et soir comme de coutume. Il aura soin d'aller chercher le pain, vin, luminaires, encens, huiles pour la lampe et autres choses nécessaires au service divin. Il se présentera chaque année, la veille de Saint Jean-Baptiste, avec les clefs de l'église, chez les mayeurs des communautés pour être continué ou remercié sans que l'on soit obligé de lui dire les motifs, causes ou raisons. Il sera compté audit Philippe Bricout la somme de cent écus et quarante huit patars et il lui sera donné sur les comptes et recettes de l'église, neuf florins douze patars pour les salaires particuliers des ouvrages dont il est chargé pour ses églises ».

La nomination est agréée par le seigneur de Caudry, Charles Augustin Hyacinthe Cordier.

Le document ne renseigne pas sur les locaux mis à disposition pour recevoir les élèves : une pièce du presbytère ; le logement du maître ?

Pendant la période révolutionnaire : le projet de Condorcet

Le terme instituteur, dans le sens de chargé d'enseigner aux enfants, apparaît à cette époque.

Dans les registres des délibérations du conseil municipal on trouve une première mention d'un instituteur. « L'an deuxième de la République française une et indivisible (1793-1794), nous, maire, officiers municipaux et notables de la commune de Caudry, le citoyen Pierre Aimable Venant Dupont s'étant présenté devant nous en déclarant qu'il avait l'intention d'ouvrir une

école dans cette commune conformément à la loi du 29 Frimaire, après avoir entendu sur ce l'agent national et ses conclusions, [...] considérant que le susdit Dupont est reçu en qualité d'instituteur en exécution de la loi lui défendant d'enseigner ses élèves sur d'autres livres que ceux adoptés et publiés à cet effet par la Convention nationale tels que les Droits de l'Homme, la Constitution et le tout en se conformant ponctuellement à la loi. [...] Le citoyen Dupont en a paru satisfait et en vertu de la loi qui destine au soulagement de l'humanité, le presbytère des communes qui auront renoncé au culte public, lui avons aussi accordé la maison presbytérale avec le jardin pour y tenir son école et y demeurer, nous réservant deux places pour servir à nos séances ».

Ce texte porte la date du 8 thermidor an II, veille de la chute de Robespierre. L'année suivante, ce premier instituteur exercera le ministère du culte catholique romain, prêtre constitutionnel.

Ringeval commente « l'enseignement populaire reste confié à des sœurs et à des maîtres peu instruits ; la fréquentation de l'école demeure très faible ».

Condorcet (Ribemont 1743 - Bourg-la-Reine 1794) élabore un plan grandiose d'organisation de l'instruction publique que la tourmente révolutionnaire ne permet pas de retenir. Une école de Caudry porte le nom de ce philosophe, mathématicien et politique. Arrêté pendant la Terreur, il s'empoisonna dans sa prison.



Sous le consulat et le Premier Empire : une première mention de l'enseignement des filles.

« l'an XI de la République, vu l'urgente nécessité de procurer une instruction sage et éclairée aux jeunes gens des deux sexes, ce dont ils ont le malheur d'être privés depuis longtemps, vu le besoin de recevoir

un clerc non seulement instruit mais encore vertueux et probe, le maire et son conseil acceptent pour instituteur et clerc le citoyen Denis originaire de Solesmes après avoir convenu des conditions suivantes : Ne pouvant remplir les fonctions cléricales et institutionnelles avec assez d'exactitude et en même temps, le citoyen Denis aurait le citoyen Déjardin Théophile pour sous-clerc. Il devra sonner l'Angelus matin, midi et soir, indiquer l'heure de l'école au son de cloche, relever les poids de l'horloge, régler et fournir l'huile nécessaire à cet effet ».

Il semble que la classe se faisait chez le citoyen Déjardin « le long de l'avenue du citoyen Cordier ».

Sous le régime concordataire, la nomination du clerc reçoit l'approbation du curé desservant de Caudry.

A. Ringeval juge sévèrement l'instruction primaire de cette époque. « Malgré les précautions prises par la municipalité dans le choix d'un clerc-instituteur, l'instruction primaire était beaucoup négligée, loin des beaux projets de Condorcet. Les maîtres, clercs en même temps, étaient peu instruits ; les locaux insuffisants et malsains : quelques bancs mal équilibrés composaient généralement le seul mobilier scolaire. Napoléon 1^{er} ne dépensait guère que quelques milliers de francs annuellement pour l'instruction des enfants du peuple ».

A la fin du Premier Empire, un certain Nicolas Caron, instituteur particulier, enseignait dans sa propre demeure aux enfants des familles plus aisées. Il exerçait en outre le métier de mulquiner.

La Restauration : l'arrivée d'un premier instituteur breveté

En 1818, Antoine Caplet, originaire de Sery-Mezières obtient, devant le principal du collège de Cambrai, le brevet d'aptitude à l'enseignement primaire. L'examen portait sur la lecture, la calligraphie, l'orthographe, l'arithmétique ainsi que les procédés d'enseignement. Le recteur de l'académie de Douai lui délivre son diplôme après s'être assuré de sa connaissance suffisante des principes et des dogmes de la religion et enregistré ses certificats de vie et de mœurs délivrés par le curé.

Dans quelques années les programmes comporteront les premières notions de la géographie et de l'histoire. Il n'est nullement encore question de science.

L'instituteur reste toujours clerc, sonneur et sacristain. Les enfants balayent à leur tour la classe et l'hiver, arrivent une bûche sous le bras.

En 1828, les parents doivent payer au maître une rétribution dont sont dispensés les indigents. Le bureau de bienfaisance en dresse la liste ; ils sont cette année-là 828 sur une population de 3193 habitants.

Léonce Bajart, président de l'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles Laïques, relève « En 1830, à la veille des journées de juillet, on comptait en France 13 984 communes qui ne possédaient aucune école. Sur les 1 372 000 écoliers, 690 000 allaient aux champs aussitôt les beaux jours [...] 3 conscrits sur 5 ne savaient ni lire ni écrire ».

Les premières lois scolaires

Sous Louis-Philippe (1830-1848) en 1844, la construction de la première école

Trois évènements se produisent : l'un d'importance nationale, la promulgation en 1833 de la loi Guizot, véritable charte de l'enseignement primaire ; deux autres, d'intérêt local, en 1844 la construction d'une école de garçons place du Wépique, en 1847, l'aménagement du baillage en salle d'école congréganiste de filles.

Selon la loi Guizot, est autorisé à exercer la profession d'instituteur primaire tout individu de plus de 18 ans titulaire du brevet de capacité et possesseur d'un certificat de moralité. Chaque commune de plus de 500 habitants doit ouvrir une école de garçon et à défaut financer une école confessionnelle. L'enseignement portera sur la morale et la religion, la lecture et l'écriture, les éléments de la langue française, le calcul et le système légal des poids et mesures.

La gratuité est accordée aux indigents. Quand à l'obligation, elle n'existe, selon le législateur « Que chez les peuples peu regardant sur la liberté. Des règles qui portent trop l'empreinte du couvent ou de la caserne ».

La Place du Wépique figure sur le cadastre Napoléon de 1806. Elle est occupée en son milieu par un abreuvoir. En 1844, la commune de Caudry s'impose pour la construction d'une école capable d'accueillir 100 garçons. C'est le premier bâtiment communal construit pour l'enseignement. La statue de Fiévet en occupe aujourd'hui l'emplacement.

La loi ne traite pas de l'enseignement primaire des filles, abandonné aux congréganistes. Une dame Villain avait bien été autorisée à enseigner à Caudry, elle ne resta que peu de temps, les filles ne fréquentant que fort irrégulièrement l'école. Pour remédier à l'absence d'institutrice en 1847, le maire J.A. Prioux propose de confier l'instruction des filles à des religieuses. Il propose d'aménager gracieusement le baillage qui sert déjà de mairie en logement pour les sœurs et en salle de classe pour les filles. Le baillage occupait le milieu du carrefour des rues Marliot et Jacquard actuelles. Après que les congrégations enseignantes eussent ouvert un établissement rue de la Paix et rue d'Alsace, le baillage devint salle d'asile. L'asile était une institution charitable où l'on recevait les enfants de deux à six ans dont les parents ne pouvaient s'occuper. Ancêtre de l'école maternelle, cette salle d'asile, peut être considérée comme l'origine de l'école Jacquard.

En 1844, le maître d'école, à sa demande, est autorisé à ouvrir une classe d'adultes pour les garçons à la condition d'enseigner le



même programme que prévu par la loi pour les enfants.



Le Baillage, à la croisée des rues Marliot et Jacquard, tantôt mairie, salle d'asile et école congréganiste des filles.

Alfred Minaux, né en 1840, aurait pu être un de ces premiers élèves de l'école de la Place du Wépique tout comme Ernest Lavis (1842-1922) originaire du Nouvion-en-Thiérache, à quelques kilomètres de Mazinghen. Lavis, l'historien officiel de la III^{ème} République ploie sous les honneurs quand il publie en 1912 « Souvenirs » où il se remémore son école. « De la porte placée dans un angle, je vis en face de moi, au fond de la salle, une grande cheminée où montait le tuyau d'un poêle ; le long des trois autres côtés, les écoliers assis sur des bancs sans dossiers ni table, tenaient une planche sur leurs genoux, leur planche à écrire, percée en haut d'un petit trou où passait une ficelle qui la suspendait au mur – la classe finie [...] Les murs étaient de torchis, lavés à la chaux ; le sol de terre battue, ondulait légèrement. [...] Le maître siégeait à droite de la cheminée sur l'unique chaise et devant l'unique table d'école [...] Je perçus pour la première fois le sentiment de la discipline qui naissait de la crainte certainement ; sur la table du magister s'allongeait une baguette dont nous connaissions l'usage [...] Tout le pays l'appelait « nô maître » ; il était chantre et s'asseyait dans le chœur [...] Nous lisions, nous faisons de petits calculs. La grande affaire, c'était l'écriture [...] je me rappelle « la Croisette », qui était l'alphabet, suivi de syllabes et de mots qui se regroupaient en phrases à la fin et puis « la Bible ». Les plus grands lisaient dans la Bible. On disait d'eux : « i lit dans l'Bibe », et c'était une dignité dont je sentais l'importance. La discipline

était sévère ; pour les petites fautes on était puni par l'agenouillement simple ; pour les grandes, par l'agenouillement avec une main levée portant une brique ou bien par des coups de baguette, la peine la plus grave ».

En ce temps-là, la population de Caudry se livre à l'élevage, à la culture et au tissage artisanal. Les enfants reçoivent éducation et apprentissage de la compagnie de leurs parents. Leur travail semble à tous une nécessité vitale, la fréquentation scolaire pendant les courts jours, un luxe inutile.

La Révolution de Février 1848 et la II^{ème} République 1848-1852

Le parti de l'ordre triomphe. Effrayé par la révolution il laisse l'enseignement primaire aux mains des curés et des congrégations.

La loi Falloux (1811-1886) votée en 1850 établissait dans l'enseignement primaire le principe de la liberté qui donnait, en pratique, maints avantages à l'enseignement confessionnel et congréganiste.

La loi prévoyait une école de garçons dans chaque commune et une école de filles dans celles qui en avaient les moyens. Elle officialisait la dualité : une école publique financée par l'Etat ; un enseignement libre catholique, et conférait à l'Eglise un droit de contrôle important sur l'organisation, les programmes et la nomination des maîtres du public, enfin, elle supprimait l'obligation du brevet de capacité pour les ecclésiastiques.

En 1852, conformément à la loi, la municipalité achève les travaux de l'école de garçons du Wépique et envisage la construction d'une école de filles. Monsieur Brassart, curé de Caudry, offre 2 000 francs à condition que cette école soit dirigée par des sœurs. Monsieur Prioux offre le baillage dans les mêmes conditions.

A partir de cette même année, c'est, écrit Ringeval « une véritable épidémie d'ouverture d'écoles libres. Mademoiselle Millot est autorisée à ouvrir une école libre dans une chambre rue du Puits-de-la-dessous ; mademoiselle Danjou, dans une chambre rue Ladière ; Monsieur Alexandre, rue Gogréaux, monsieur Trocmet dans la maison du sieur Cousin ».

A cette époque, Alfred Minaux fréquente l'institut libre Debuyser, au Cateau.

Le second Empire, l'œuvre de Victor Duruy : une école sans Dieu

Les progrès de l'enseignement primaire portent l'empreinte de Victor Duruy (1811-1894) ministre de l'instruction publique de 1863 à 1869. Son objectif : « étendre par tous les moyens l'instruction et l'intelligence des classes laborieuses ». Il affiche une conception neutraliste du rôle de la religion dans l'enseignement public et dégage les instituteurs de l'autorité du curé, désormais l'école publique est confiée à des laïcs. Chaque commune de plus de 500 habitants ouvrira une école de filles. Il pose le principe de la gratuité et fait établir par les communes la liste des indigents. L'obligation demeure à l'état de projet à cause des risques de diminution des ressources des familles, qu'elle entraînerait.

Sous son ministère s'ouvrent des milliers d'écoles nouvelles, se multiplient également les cours pour adultes, se créent des bibliothèques.

Les programmes s'enrichissent de notions industrielles dans les villes ; de notions agricoles à la campagne. « L'école doit conduire à la vie pratique ».

A Caudry, un instituteur et un adjoint enseignent à l'école des garçons ; une sœur seconde la directrice de l'école libre des filles au baillage. La mairie prend en charge 60 garçons et 60 filles de familles indigentes. Mais les champs et l'atelier retiennent encore beaucoup d'enfants en dehors de l'école. « Quand s'ouvre un atelier on peut fermer l'école ».

L'instituteur tenait les enfants ouvriers de 11 à 12 heures. « C'est ce que les Caudrésiens appelaient l'Ecole d'Onze Heures. Beaucoup d'ouvriers n'ont fréquenté que celle-là, puis en lisant chez eux, en étudiant après leurs journées, bon nombre sont parvenus à se tirer d'affaire à leur honneur ». Ainsi s'était formé Eugène Fiévet et la plupart de ses camarades.

Alfred Minaux commence sa carrière d'enseignant sous le régime des lois Duruy.

La Troisième République : la fondation de l'instruction primaire

la création de l'école de la ruelle Velute en 1876

L'école est le principal centre d'intérêt des républicains. En 20 ans, de 1880 à 1900, le budget de l'instruction primaire triplera. Limiter par la laïcisation l'influence du

parti cléricale constitue la grande bataille politique jusqu'après la loi de Séparation.

Jules Ferry (1832-1893) ministre de l'Instruction Publique en 1880, Président du conseil à deux reprises, « veut résoudre le problème de l'éducation du peuple et envisage la construction de 3 000 écoles par an ». En 1881, sous son impulsion, l'état assure la gratuité pour tous de l'instruction primaire. La même année, il supprime les cours d'éducation religieuse dans les écoles publiques. L'année suivante, il rend obligatoire l'instruction primaire pour les enfants des deux sexes de 6 ans à 13 ans révolus sauf à l'obtention plus tôt du Certificat d'Etude. En 1886, il interdit aux religieux d'enseigner dans le public.

La municipalité de Caudry anticipe la loi de laïcisation en préférant, en 1875, monsieur Minaux à un congréganiste pour diriger l'école de garçons du Wépique. « L'école du Wépique devenue trop exigüe, sans cour et sans jardin, la commune acquiert un bâtiment jouxtant l'école et loue à Louis Toffin une maison attenante ».

En 1876, la commune anticipe la loi de Gratuité et prend en charge la totalité du traitement des instituteurs publics.

La population de Caudry se multiplie à mesure que se développe la dentellerie. L'école des garçons décidément trop petite, la commune acquiert une maison et un terrain de 31 ares 18 ruelle Velute (elle deviendra rue Victor Hugo en 1885) pour y aménager une école de 4 classes dont monsieur Minaux devient en 1877 le premier directeur.

L'école du Wépique sera la première

école laïque de filles à la rentrée avec 3 classes.

En 1879, monsieur Prioux offre la somme nécessaire à l'agrandissement de l'école libre du baillage. A cette époque, le parti cléricale ne demeure pas en reste ; dans les villages les plus reculés s'ouvrent des établissements confessionnels.

En 1884, ruelle Velute, monsieur Minaux, déchargé de classe, dirige 6 adjoints. Au Wépique, madame Ternisien supervise 4 classes de filles. Elle deviendra dans quelques années la première directrice de l'école Chanzy.



Monsieur Minaux, directeur de l'école Victor-Hugo de 1877 à 1900, à l'extrême gauche sur ce cliché de 1896

En 1886, monsieur Minaux a 8 adjoints. Le conseil municipal songe au projet de construction de nouvelles écoles. Bientôt son choix s'arrêtera sur « un terrain situé entre la rue du Progrès et le chemin des Parisiens où devra se percer une rue ». (Parisien désigne Osbert).

En 1893, le conseil vote les fournitures gratuites pour tous mais ne trouve pas les ressources pour l'ouverture d'une cantine scolaire.

En 1900, un nouveau bâtiment se construit dans la cour de l'école Victor Hugo : la bibliothèque actuelle.

L'ouverture des groupes scolaires des rues du Progrès, Chanzy et Zola

Au début du siècle, la population de Caudry compte 13 000 habitants. Sur un terrain de la rue Neuve prolongée (future rue Zola) on dresse deux classes démontables en bois.

En 1903, la commune emprunte à la banque Sourmais de Saint-Quentin pour la construction des groupes scolaires. Cette année-là, monsieur Prioux loue un terrain pour deux classes démontables derrière le baillage, rue Jacquard.

En 1906, l'école des filles Condorcet rue Chanzy et la maternelle rue du Progrès ouvrent leurs portes à la rentrée de Pâques. En octobre les garçons intègrent l'école rue Zola où se tiendront un cours complémentaire et un cours supérieur.

A la veille de la Guerre, l'école publique compte 10 classes de garçons rue Zola, 8 rue Victor Hugo ; 10 classes de filles rue Chanzy ; 7 classes maternelles rue du Progrès. En 1912, un préau métallique prolonge vers la rue le nouveau bâtiment de l'école Victor Hugo et donne à cette école l'aspect que connurent beaucoup de Caudrésiens. René Petit se souvient de ce préau à poussières où se jouaient les parties de foot ; de l'arbre autour duquel tournaient les punis ; des coups de règles sur les doigts que savait administrer monsieur Fiévet.

Malgré ces progrès immenses, les parents continuent, par nécessité, à utiliser les enfants à l'atelier et aux champs. La municipalité, en 1912, demande à la police d'interpeller les enfants qui circulent dans les rues pendant la classe.

La Grande Guerre entamera profondément l'espérance en un progrès ininterrompu qu'engendreraient l'éducation et la science. Bien des élèves des « Hussards noirs de la République » périront écrasés par la machine. Arthur Ringeval termine son article sur l'enseignement à Caudry par le rappel de la mémoire des 14 maîtres, partis à la guerre dont 3 ne reviendront pas : Doremus, adjudant ; Lefebvre, sergent ; Thiriard, lieutenant. En 1937, les classes où ils avaient enseigné portaient leur nom.



L'école Victor-Hugo. A gauche, la maison acquise en 1876 pour servir d'école des garçons. Au fond les classes construites en 1900, l'actuelle bibliothèque



Fresque au fronton de l'école Janssoone, rue Zola. Semblable à celles des écoles des groupes scolaires Chanzy et Lebas ouverts en 1906.

Epilogue

Notre propos consiste à retrouver les traces du passé dans notre paysage « hic et nunc ». Nous ne saurions clore l'évocation des débuts de l'instruction primaire sans citer les noms des artisans de l'Ecole gratuite obligatoire et laïque dont nos rues et nos écoles perpétuent la mémoire : Condorcet, Edgar Quinet, Jean Macé, Paul Bert.

Paradoxalement notre cité réserve à Jules Ferry, le véritable fondateur de l'institution, une place fort modeste. Le groupe scolaire

de la rue Zola portait naguère le nom de Jules Ferry. A la libération on donna à cette école le nom de Lucien Janssoone, son directeur, fusillé par les Allemands pour fait de résistance. (Il fut question de donner son nom à la rue de la Paix). En 1960, sur l'intervention de Léonce Bajart, le conseil municipal proposa de réserver le nom de J. Ferry au collège en projet. On l'attribue, dans l'attente, à l'école maternelle de la rue Louise Michel. « bien que cela paraisse accorder une moindre attention et un honneur mesuré au véritable père de l'Ecole Laïque ».

Parmi les conseillers de Jules Ferry, les Protestants, Ferdinand Buisson notamment, jouèrent un rôle déterminant tant dans l'inspiration des réformes que dans le fonctionnement de l'école laïque. Dans son Histoire de Cambrai Louis Trénard n'hésite pas à attribuer à ce rôle la participation de la ville dans la construction du temple en 1892. Le temple de Caudry inauguré en 1894 bénéficia de la même attention...

Claude DOYER,
le 31 mars 2013.
Photographies : R. TRUY



Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui propose
Espace de Vie HISTORIQUE
salle André Flament
Exposition visible
du 22/06 au 12/10/13

Comité de l'Amicale Laïque - 1926



document de P. Raguet

*«Les cent ans de l'Amicale Laïque»
son histoire ...*

Expositions de :
documents anciens
documents de Patrick RAGUET
historien local
documents de David JACQMIN
photos faites par les élèves de CM²

Exposition permanente :
«Caudry, ville des Métiers d'Art, sa vie, son histoire...»



Sortez, c'est l'Été !

*se distraire à Caudry pour
les grands et les petits !*




OCTOPUS' Parc
PLAINE DE JEUX ENFANTS de 0 à 12 ans

Le Baby parc : 1 à 3 ans
Un espace entièrement dédié aux tout-petits avec des jeux à leur portée et sécurisés.

Le parc Enfants : 4 à 12 ans
Parcours sur plusieurs niveaux, toboggan, tyrolienne, piste de bouée, canon à boules, etc...

Route Départementale 643 Zone commerciale
(proximité de King Bowling) 59540 Caudry
Tél : 06 87 88 01 92 / contact@octopus-parc.fr
restauration - garderie - Nouveau : Pass été



KING BOWLING

EXCLUSIF
dans le nord !!!

Les enfants peuvent
jouer au bowling à partir de 3 ans!



KING BOWLING

33 Ter, Route Départementale 643 - Caudry
Tél. : 03 27 75 27 09



Ouvert tous les jours
sur **RÉSERVATION**

SPORTS CONCEPT

HOMMES • FEMMES • ENFANTS

Enfin une salle de sport pour toute la famille !

À côté du futur centre aquatique de Caudry

4 activités

CARDIO - TRAINING

SQUASH

ZUMBA

FOOTBALL EN SALLE

Suivi personnalisé
Perte de poids rapide

Des tournois réguliers

Anniversaires enfants
& Baby Foot encadrés par
des éducateurs spécialisés

Des abonnements
à partir de 20€/mois

VOTRE PREMIÈRE
SÉANCE OFFERTE

237 rue Henri Barbusse . 59540 CAUDRY

Tél. : 03 27 78 16 74

www.sportsconcept.info

ANIM'ÉVÈNEMENTS

Anim 'Évènements
Espace Kid

BASE de LOISIRS
du Val du Riot



jusqu'au 30 septembre

Aire de jeux pour enfants avides d'amusement
jeux gonflables, jeux de saut élastique !



L'Espace Kid vous accueille de 14h à 19h

les matins étant réservés aux centres aérés.



Santa La Liberra
Envahir Votre Corps



contact.caudry@optimungym.fr

Zac Nord - Boulevard du 8 mai 1945 - Caudry

Tél. : 03 27 76 22 97



Le plein d'activités avec

Avenir Jeunes !



1 Accueil de loisirs - Réalisation d'un Tipi indien

4 Atelier réalisation de meubles en carton

2 Accueil de loisirs - Tournage avec TANTOT

5 Fête des voisins - Centre Social Marliot-Maupassant

3 Accueil de loisirs - Visite à la Dentellière

6 Fête des voisins - Quartier de la Gare



Accueil de loisirs 3 - 12 ans

Vacances de Juillet et Août :

du lundi 8 juillet au vendredi 30 août 2013

Renseignements et inscriptions au Centre Social Marliot Maupassant

Samedi 06 juillet

Gare : Démo cerf-volant
au terrain de foot, rue Blanqui

Lundi 08 juillet

Maupassant : Jeux de société

Mardi 09 juillet

Maupassant : Atelier cuisine

Mercredi 10 juillet

Marliot : Sortie familiale à la Mer de Sable
à Ermebonville (57 places)
10 € enfants - 26 € adultes

Jeudi 11 juillet

Maupassant : Rallye photos - 1 €
Marliot : Sortie à La Bull - 8 €

Vendredi 12 juillet

Marliot : Sortie Plage Fort-Mahon - 11 €

Mardi 16 juillet

Maupassant : Jeux d'extérieur
Marliot : Atelier Famille Dynamique

Mercredi 17 juillet

Maupassant : Jeux de société
Marliot : Sortie au Parc Paradisio
26 € adultes - 15 € enfants

Jeudi 18 juillet

Maupassant - Marliot : Atelier couture

Vendredi 19 juillet

Maupassant : Parc de jeux
Marliot : Marche et Pique-Nique

Lundi 22 juillet

Maupassant : Animation débat

Mardi 23 juillet

Maupassant : Dance Zumba - 0,50 €

Mercredi 24 juillet

Marliot : Sortie Inquest à Lille

Jeudi 25 juillet

Maupassant : Football
Marliot : Parc Estourmel en minibus

Vendredi 26 juillet

Maupassant : Accueil,
Activités physiques à Schweitzer
de 14h à 16h30



Lundi 29 juillet

Maupassant : Jeux de société
Marliot : Sortie au Tronquoy

Mardi 30 juillet

Maupassant : Atelier Manuel - 1 €
Activité physique
à Schweitzer de 14h à 16h30

Mercredi 31 juillet

Maupassant : Jeux d'animation
Marliot : Sortie Dennlys parc,
Visite de la coupole
30 € adultes - 15 € enfants

Jeudi 01 août

Maupassant : Jeux de cartes
de 13h30 à 18h00 sortie en forêt

Vendredi 02 août

Maupassant : Peinture
Activité physique
à Schweitzer de 14h à 16h30

Lundi 05 août

Maupassant : Peinture
Marliot : Travaux manuels

Mardi 06 août

Maupassant : Atelier pâtisserie - 0,50 €

Mercredi 07 août

Maupassant : Repas débat - 2 €
Marliot : « une petite marche »

Jeudi 08 août

Maupassant : Jeux de société
Marliot : Journée à Lille

Vendredi 09 août

Maupassant : Animations
Marliot : sortie au Musée de l'air
et de l'espace du Bourget - 4 €

Samedi 10 août

Blanqui-Ronsard-Négrier : Sortie à Dunkerque
- Adultes : 14 € - Enfants : - de 3 ans : 8 €
de 3 à 12 ans : 10 €

Lundi 12 août

Marliot - Maupassant : Animations

Mardi 13 août

Maupassant : Sortie au 15 août
à Cambrai - 1 €
Marliot : Sortie Aqualud - 9 € (8 places)

Mercredi 14 août

Maupassant - Marliot : Jeux de Société

Vendredi 16 août

Maupassant : Sortie au Parc Astérix
départ : 7h45 - retour : 21h Place des Mantilles
22 € pour les mineurs - 42 € pour les adultes

Lundi 19 août

Maupassant : Vive la peinture
Marliot : Sortie au Touquet - 12 €

Mardi 20 août

Marliot : Animations
Maupassant : Activités manuelles - 1 €

Jeudi 22 août

Maupassant : Randonnée en vélo - 2 €

Vendredi 23 août

Maupassant : Sortie La Bull à St Quentin

Samedi 25 août

Blanqui-Ronsard-Négrier : Spectacle de rapaces à Lille
départ : 9h - retour : 19h - 10 €

Lundi 26 août

Maupassant : animations et jeux
Marliot : Sortie à Bruxelles - 11 €

Mardi 27 août

Maupassant : Zumba - 0,50 €

Mercredi 28 août

Maupassant : Atelier culinaire

Jeudi 29 août

Maupassant : Sortie au Zoo de Maubeuge
en train

Vendredi 30 août

Maupassant : jeux manuels
Marliot : karaoké et soirée déguisée

NOS QUARTIERS D'ÉTÉ

Samedi 06 juillet de 14h à 24h - rue Blanqui et Mercredi 21 août de 10h à 19h - en Centre Ville
Nombreux divertissements - Gratuit -

Les séjours

du 08 au 22 juillet
St-Léger-les-Mélèzes
6 - 12 ans (complet)

15 au 19 juillet - spécial ados
Camp d'équitation dans les Vosges

13 au 20 juillet
Palavas-les-Flots (complet)

16 au 23 août - spécial seniors
Sixt-Fer-à-Cheval (360 €)

26 au 28 août - spécial ados
Boulogne



Pour toutes les activités et sorties, il suffit d'être adhérent.

Centre Social Marliot - Maupassant

Maison du Centre Ville
8, rue Marliot - 59540 CAUDRY
Tél. : 03 27 75 84 11

- Accueil des 11-17 ans -
du lundi au vendredi
de 14h à 17h - Salle Sautière (certains jours)
de 14h à 17h à Marliot

Pour tout renseignement :

Maison de Quartier Maupassant

rue de Paris - 59540 CAUDRY
Tél. : 03 27 75 26 78

- Accueil des 11-17 ans -
du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30

Centre social Blanqui - Ronsard - Négrier

14/2 rue Clément Marot - Rés. Du Bellay - 59540 CAUDRY
Tél. : 03 27 76 26 75
ouvert du lundi au vendredi

Maison pour Tous A. Blanqui

71, rue Blanqui - 59540 CAUDRY
Tél. : 03 27 85 57 91

Accueil des 11-17 ans du lundi au vendredi de 14h à 19h

La Plume

Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot

verte

édito ■

Des nouvelles du «Le Rucher du Val»

Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui, après parution du dernier numéro de Dialogue et à l'encart de Plume verte concernant l'association « Le Rucher du Val », ont répondu à notre invitation et ont adhéré à celle-ci.

Ces manifestations de soutien envers notre entreprise de sauvegarde de l'abeille et plus généralement de notre patrimoine naturel tout entier nous confortent dans notre action.

Merci encore à tous !. Nous œuvrons actuellement à notre projet de développement de rucher collectif, rucher pédagogique et rucher école. Nous souhaitons, en tant qu'acteur de l'éducation à l'environnement et au développement durable du territoire, permettre à nos visiteurs de s'informer et d'accéder aux connaissances environnementales, répondant ainsi à l'intérêt croissant du public pour le respect de la biodiversité animale et végétale.

Ce lieu d'échanges et de partage autour du monde des abeilles et de la Nature, nous permettra de sensibiliser le public à la préservation des insectes pollinisateurs mais aussi d'accompagner ceux qui souhaitent s'initier et se former au domaine de l'apiculture.

Dans un premier temps et pour repeupler notre rucher quelque peu « décimé » à ce jour, nous accueillerons en juillet de nouveaux essaims d'abeilles.

Nous ne manquerons pas de vous rendre compte de leur bonne installation et invitons, encore une fois, tous ceux qui le souhaitent à rejoindre l'aventure.

Pour plus d'informations, contacter le 03 27 85 65 39

Gérard Boury

Président du Siat du Val du Riot



Pour tout renseignement ou réservation,
contactez le secrétariat au tél/fax : 03 27 85 27 67
contact@valduriot.fr / <http://www.valduriot.fr>

Le portrait du mois ■

La poule Soie naine *gallus gallus domesticus*



Famille : galliformes
Ordre : phasianidés
Taille : 25 à 30 cm
Poids : 850 à 1200g

Origine : Asie (Chine, perfectionnée au Japon)
C'est l'une des races de poules les plus anciennes,
présente en France depuis 1852.

Description : c'est une poule de petite taille, courte sur pattes, toute en rondeur.

Son nom fait référence à son plumage très duveteux, ressemblant à de la soie et très volumineux. Abondant, soyeux et mou, c'est un plumage rare dans le monde des poules.

Cette caractéristique confère au volatile une plus grande vulnérabilité face aux mauvaises conditions météorologiques.

Elle possède une légère huppe et a la particularité d'avoir 5 doigts à chaque patte (habituellement les oiseaux ont 4 doigts).

Elle peut être de couleur noire, blanche, fauve, bleue, perdrix, argentée, rouge, coucou, gris perle, perdrix dorée, ou encore Splash (blanc « sale »).

C'est une race au mélanisme total : la peau, la chair, et les os sont noirs d'où son ancienne appellation de « Nègre-soie ».

Elle vit de 10 à 12 ans.

Mœurs : de tempérament calme et amical, très sociable, la poule soie est très docile.

Elle est parfois considérée comme un animal de compagnie.

Cependant, certains coqs peuvent se montrer très agressifs et attaquer les personnes pénétrant dans le poulailler. Elle ne peut pas voler.

Reproduction : très bonne couveuse et très bonne mère, elle est communément utilisée pour couvrir les œufs d'autres races ou espèces de volailles.

Elle pond généralement de 100 à 150 œufs par an.



secrétariat
03 27 85 27 67
contact@valduriot.fr
http://www.valduriot.fr

De nouveaux ■

AMÉNAGEMENTS

Persistant dans sa politique de développement de son site de la Base de Loisirs, le SIAT du Val du Riot a souhaité investir cette année dans l'aménagement et l'embellissement de son milieu aquatique.

Ainsi, ont été livrés dernièrement des pots de nymphéas (nénuphars) et des plantes aquatiques (typhas).

Un petit îlot central pré-planté (6m²) devrait prendre place également au milieu de l'étang moyen. Ces différentes installations devraient permettre de limiter la prédation exercée à la fois sur les poissons mais aussi sur les petits canards.

En complément de ces aménagements, 5 frayères artificielles ont été mises en place afin d'améliorer encore la reproduction, en particulier, celle des « poissons blancs ».



Bernard Delacourt
Directeur de la Base de Loisirs
du Val du Riot



Notre pigeonnier CAPSULE ■

Notre effectif est maintenant au complet et nous comptons à ce jour 54 pensionnaires.

L'arrivée tardive du printemps et les mauvaises conditions climatiques consécutives n'ont pas permis d'entraîner suffisamment nos volatiles pour les présenter aux premiers concours colombophiles de la catégorie jeunes de l'arrondissement de Cambrai.

Dans le but d'éviter des pertes trop importantes dans nos rangs, nous retardons donc notre engagement aux concours jeunes, débutant en juin, et nous ne prendrons part aux concours qu'en juillet.

Il est à noter que notre pigeonnier fête cette année ses 10 ans d'existence et, à cette occasion, nous comptons bien récompenser de manière particulière les colombophiles donateurs engagés à nos côtés cette année, colombophiles qui, pour la plupart, sont de fidèles membres de l'aventure et nous accompagnent, pour certains, depuis le commencement.

La remise des prix de la saison 2013, ainsi que la vente aux enchères des pigeons, qui se dérouleront à l'automne, revêtiront donc un caractère tout particulier.

En attendant, nous espérons que nos chers amis ailés se démarqueront par leurs exploits sportifs durant la saison et qu'ils remporteront de nombreux prix afin de fêter triomphalement cette décennie d'existence !

Nous ne manquerons pas de vous donner de leurs nouvelles et vous invitons à venir leur rendre visite :

Lors des permanences (sous réserve de bonnes conditions météorologiques) les 1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois de 15h30 à 18h00 et les mercredis de 15h30 à 17h30

Sur demande au bureau d'accueil de la Base

Sur réservation par téléphone au 03 27 85 27 67 ou 03 27 85 65 39

Nouveaux tarifs PÊCHE ■

Cette nouvelle saison est marquée par l'augmentation des tarifs de pêche en vigueur sur le site.

Il est à noter qu'aucune augmentation n'avait été appliquée depuis l'entrée en vigueur de l'euro.

Une journée de pêche vous coûtera donc aujourd'hui 8.50 euros au lieu de 7.

De même les tarifs pour la location d'un étang pour la journée sont modifiés :

Parcours de pêche (près du chapiteau) :

90 euros avec 10 kg de truites déversées

Étang moyen (devant le bureau d'accueil) :

270 euros avec 30 kg de truites déversées
(le kilo supplémentaire déversé est à 8.50 euros).

Pour rappel : l'étang moyen est rempoissonné de 15 kg de truites chaque semaine.

Pour toute location d'étang, sont mis à votre disposition le chapiteau adjacent au parcours ainsi que tables et bancs.



■ Le geste vert

Les LOGOS

De l'extraction de la matière première utilisée pour le fabriquer jusqu'à sa fin de vie, tout produit que nous achetons a un impact sur l'environnement.

Afin de nous aiguiller dans les choix que nous effectuons pour les sélectionner, nombre de logos apparaissent sur les produits que nous consommons chaque jour, **mais savons-nous les décrypter ?**

Pour vous aider, nous vous proposons donc d'en découvrir quelques-uns.



→ LES LOGOS DU RECYCLAGE

LE LOGO RUBAN (anneau, bande ou ceinture) DE MÖBIUS (MOEBIUS)

Triangle constitué de 3 flèches, le ruban de Möbius est le logo universel des matériaux recyclables depuis 1970. Symbole choisi à l'occasion du premier **Jour de la Terre**, qui est célébré tous les 22 avril dans le monde entier, il désigne aussi bien des produits recyclables que des produits recyclés. Évoquant une route sans fin, inspirée de la surface décrite en 1858 par les mathématiciens **August Ferdinand Möbius** et **Johann Benedict Listing**, cette figure évoque la réutilisation infinie des matériaux, recherchée par le recyclage.

Affiché seul, il signifie que le produit ou l'emballage est **techniquement recyclable** (sans garanti qu'il soit recyclé). S'il est accompagné d'un **pourcentage**, en revanche, il indique que le produit ou l'emballage contient des **matières recyclées** (le pourcentage en précisant la quantité).

Le ruban de Möbius ne doit pas être confondu avec le **logo Point Vert** ou une consigne de tri. Ce logo ne désigne donc surtout pas ce que vous devez mettre dans votre poubelle jaune !

Pour que le produit soit effectivement recyclé, il faut bien respecter le tri sélectif mis en place par la commune.

→ LE LOGO POINT VERT

Il est circulaire et représente deux flèches inversées de la même couleur (généralement verte) mais de teintes différentes. Inventé en Allemagne, il est aujourd'hui répandu dans une trentaine de pays européens.

Hélas, ce logo est trompeur. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le logo Point Vert **n'est pas un écolabel**.

Il ressemble beaucoup au logo du recyclage et prête donc à confusion.

Ce label **ne garantit pas que l'emballage du produit sur lequel il est apposé est recyclé ou recyclable**. Il garantit seulement, conformément à la loi, que le distributeur du produit contribue financièrement **aux dispositifs de valorisation des emballages ménagers**. Ce label est ainsi présent **sur 95 % des emballages** en France.

Il indique la contribution du producteur au programme de valorisation des emballages ménagers. En effet, selon la législation, **un industriel doit prendre en charge la gestion des emballages** de ses produits lorsqu'ils deviennent déchets.

Pour cela, deux choix s'offrent à lui : il peut **organiser lui-même** la collecte ou **payer une contribution à un éco-organisme** qui se chargera d'assurer cette mission.

En France, c'est Eco-Emballages qui est titulaire des droits sur la marque « Point Vert ».

Les fonds ainsi obtenus par Eco-Emballages sont reversés aux collectivités locales et servent à la mise en place de la collecte sélective des emballages des ménages, partout en France.



Il indique le caractère recyclable d'un produit



Il indique la contribution du producteur au programme de valorisation des emballages ménagers





Nicolas de la Roche - tous droits réservés



week-end d'animations **MÉDIÉVALES**

**27 et 28 juillet
2013 - 10h à 19h**

Campement militaire
animé par l'association de
reconstitution historique « **La Compagnie de France** »

Combats,
tirs d'artillerie,
explication et atelier d'armement et de protection
(arcs, arbalètes, épées, boucliers, armures...),
défilé et patrouille

**Atelier « Calligraphie »,
l'écriture et le livre au Moyen-Age
par l'Association « History Event »**

L'art du livre et de l'écriture au Moyen Age,
Écrire son prénom sur un papier parcheminé,
Reconnaître les différents supports d'écriture
et tester les plumes et les calames,
Fabriquer son encre et découvrir les secrets de fabrication des pigments,
Réaliser un cachet à la cire et repartir avec son parchemin en souvenir

UNIQUEMENT le dimanche 28 juillet

**Démonstration de fauconnerie par
« La Fauconnerie Di Penta »**

Présentation de 8 à 9 rapaces : buse, hibou, vautour, chouette, caracara,
aigle et faucon, leurs modes de vie, de chasse et la protection à leur donner.
Démonstration ludique en interactivité avec le public
par deux fauconniers en tenue médiévale.

Exposition des rapaces.

Renseignements Base de Loisirs 03 27 85 27 67 contact@valduriot.fr



Les MÉDIÉVALES

27 et 28 juillet 2013

Entrée gratuite

« Broderie Haute-Couture »

Inaugurée au Musée des Dentelles et Broderies en mai dernier, en présence de nombreux élus et de M. Bélot, Président de l'Association du Musée, cette superbe exposition permet de découvrir le magnifique travail d'Aurélie Lanoiselée, créatrice d'Art Textile. Brodeuse et créatrice textile d'origine picarde, Aurélie Lanoiselée est animée par une énergie nourrie par le fil, l'aiguille, les étoffes et plus particulièrement le tulle et la dentelle Leavers. Formée à la sélective École Duperré, elle a remporté de nombreux concours dont le prix Bettencourt-Schueller pour l'Intelligence de la Main (2009) et le Grand Prix de la Création de la Ville de Paris (2011).

Elle est rapidement remarquée par les plus grands noms de la Haute-Couture et du Prêt à porter de luxe tels que Christian Lacroix, Carven, Givenchy et Christophe Josse, qui

l'invitent à intervenir sur la création de vêtements et accessoires pour leurs défilés.

« **Broderie Haute-Couture** » présente les sculptures et recherches textiles de l'artiste ainsi que des créations réalisées en collaboration avec les Grands Couturiers.

Cette exposition située au point de rencontre entre l'art contemporain, la Haute-Couture et les métiers d'art, définit le textile comme un moyen d'expression à part entière et devrait attirer, à n'en pas douter, un large public.



Conférence-rencontre vendredi 13 septembre à 19h De « L'Or Bleu » à la Broderie Haute-Couture

Le musée vous propose une visite guidée de l'exposition en compagnie de la créatrice art textile Aurélie Lanoiselée. A la suite de cette visite, l'artiste vous propose de mieux comprendre son travail et son univers lors d'une conférence qui portera sur son projet « L'Or Bleu ». Réalisée en 2002, cette œuvre fait référence au Bleu de travail et rend hommage à la valeur ouvrière.

TOUS PUBLICS.

Entrée gratuite, sur réservation dans la limite des places disponibles.



Les après-midi enchantés

Un « VOYAGE » à faire en famille tous les après-midi de juillet et d'août

Pour cet été, le musée fait appel au comédien Maxime Dubuisson pour vous offrir une visite théâtralisée du musée, une promenade enchantée dans l'univers de la créatrice d'art textile Aurélie Lanoiselée.

Ce guide bien particulier vous emmènera (re)découvrir l'exposition « Broderie Haute Couture » autrement : en compagnie d'un personnage mystérieux et fantasque à la Lewis Carroll, vous pourrez explorer et toucher les étoffes précieuses, écouter des histoires aux accents fantastiques, percevoir les secrets des œuvres de l'artiste le tout avec une pointe subtile d'humour !





Fête des TULLISTES

**Dimanche 14
Juillet 2013
14h30 à 18h
entrée gratuite**

A l'occasion de la *Fête des Tullistes*, la dentelle et la broderie sont à l'honneur à Caudry.

Le musée vous propose de venir à la rencontre d'anciens professionnels de la dentelle qui vous feront découvrir un savoir-faire exceptionnel : démonstration de broderie sur dentelle, raccommodage, intervention d'un esquisseur.

Sans oublier notre tulliste qui présentera toutes les phases de fabrication d'une dentelle et vous dira tout sur le fonctionnement du métier Leavers, qu'il fera tourner sous vos yeux.



photo Pascal Auvé



Journées du Patrimoine

**Les Journées
du Patrimoine
sam.14 et dim.15
Septembre 2013**

de 14h30 à 18h - Entrée gratuite

*Une visite, une rencontre :
A. Lanoiselée vous fait partager son univers*

Visite-Guidée de L'EXPOSITION
«Broderie Haute-Couture» par l'Artiste

photo Raymond Jauru



LANCEMENT du PASS' Musées Cambrésis pour l'été

A l'initiative des musées et de l'Office de Tourisme du Cambrésis, un Pass musées permettra bientôt de visiter le musée des Dentelles et Broderies de Caudry, le musée des Beaux arts de Cambrai et le musée départemental Matisse à **un TARIF PRÉFÉRENTIEL !**

Pour un prix de 7 € au lieu de 13,50 € ce pass vous permettra en effet d'accéder aux expositions permanentes et temporaires des trois musées (une fois par site) et de découvrir les expositions à votre rythme puisqu'il sera valable pendant un an.

Il proposera également une réduction de 10 % sur les boutiques des musées et sur les entrées des autres sites patrimoniaux du Cambrésis (Abbaye de Vaucelles, Archéo'site, citadelle de Cambrai)

Vous pourrez vous procurer le Pass musées dès le mois de juillet au musée des Dentelles et Broderies et à l'Office de Tourisme de Caudry ainsi que dans les autres offices de Tourisme du Cambrésis et musées partenaires.

www.tourisme-cambresis.fr

PASS' Musées Cambrésis

Musée des Beaux-arts - **Cambrai**
Musée Matisse - **Le Cateau-Cambrésis**
Musée des Dentelles et Broderies - **Caudry**



Nom :

Date de validité :

Tampon :

N° 0000



48, rue de Noyon - 59400 Cambrai
Tél : + 33 (0)3.27.78.36.15
Fax : + 33 (0)3.27.74.82.82
contact@tourisme-cambresis.fr



Loin du stress, proche de l'essentiel...

Bac

Questions pour un BAC CFA Grand Hainaut

Questions pour un Bac est calqué sur Questions pour un Champion.

Cette variante du célèbre jeu de divertissement animé par le non moins célèbre Julien Lepers, a pour objectif de **montrer aux jeunes que l'on peut réviser en s'amusant**. Pour l'édition 2013, le jeu était destiné à trois sections de Bac Commerce Terminale.

Les sites d'enseignement concernés étaient les CFA de : **Cambrai - Valenciennes et Feignies.**

Ainsi le 23 mai 2013 dès 9h15, en présence des nombreux élus invités et de M. Jorel, Directeur du CFA Grand Hainaut, les 40 jeunes réunis au CFA de Cambrai situé au 5 rue d'Alger se sont donc affrontés avec fair play et bonne humeur sous la houlette de M. Gaumeton animateur du jeu. A partir de 12h30 un pique-nique était proposé aux compétiteurs et un échange sportif a clôturé ce moment de convivialité afin de satisfaire le plus grand nombre.

Enfin à 15h30, la remise des récompenses s'est tenue en salle des cérémonies du CFA Grand Hainaut de Cambrai.

Après une petite collation, les jeunes sont repartis en direction de leurs établissements scolaires respectifs.

➔ *A noter que le matériel ayant servi au jeu a été prêté gracieusement par le Club Question Pour Un Champion de Caudry qui existe depuis 20 ans et qui compte actuellement 22 adhérents qui se retrouvent aux Ateliers Culturels tous les mardis de 17h30 à 19h30. (des tournois et des sorties sont organisés également). La Présidente est Madame Danielle Bazin.*

Les membres du Club seraient très heureux de vous accueillir au sein de leur sympathique équipe.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AUX ATELIERS CULTURELS



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS GRAND HAINAUT

30 ans d'expérience au service des entreprises et des apprentis

Le CFA Grand Hainaut dispense des formations en CAP, BAC PRO et BTS dans les filières :

- Commerce
- Administratif
- Industrie
- Logistique



Appel aux Caudrésiens

Mme Lucette Claisse-Brassard a contacté les services de la Mairie afin que le service communication passe une annonce dans Dialogue 62 au sujet des activités du Stade Nautique de Caudry pour la période 1957-1962 dans la catégorie «Water polo, plongeurs, ballets nautiques».

À l'époque Mme Claisse-Brassard faisait partie de la **section Ballets Nautiques** et souhaite retrouver tout type de documents concernant cette dernière.

Recherche de Documents



Entraînées par Monsieur BROUTA, les jeunes filles qui composaient les Ballets Nautiques étaient appelées : «**Les naïdes Caudrésiennes**» et rencontraient un certain succès!

Madame Claisse-Brassard vous remercie par avance.

Vous pouvez contacter Mme Claisse-Brassard :

aux numéros suivants :
05 59 63 15 31
06 63 76 42 74

par e-mail :
bernard.claisse1@sfr.fr
ou par courrier à
Mme L. Claisse-Brassard
24 rue Rénéric
64600 ANGLET

**El Ducasse
du Boulevard
JEAN JAURÈS**



Vendredi 16 Août

17H : Lancement
de la **Fête FORAINE**

19H : Concours
de **PÉTANQUE nocturne**

Inscriptions à 17h30
Récompense : Mise + 25%

**ÉLECTIONS
du plus Beau BÉBÉ
et de Miss MAMIE**

Inscriptions à 17h30

Samedi 17 Août

06H/18H : 18^{ème} édition
de la **BROCANTE**

dans les rues de Cambrai
Bajart, Jules Guesde

19H : **REPAS DANSANT**
avec Sono Live Music

Menu à 15€
Éventail de viandes et ronde printanière
Fromage - Dessert. Un kir offert.

Menu à 8€
Assiette Anglaise - Glace
Une brique de jus d'orange

Dimanche 18 Août

11H15 : **Défilé dans les
rues du QUARTIER**

avec l'Harmonie Municipale
la Batterie Fanfare et
la Municipalité

Rendez-vous face au Café
«le Gainsbar»

Lundi 19 Août

17H : **Concours de BELOTE**

Inscriptions à 16h
Récompenses selon nombre d'équipes



Association



Caudrésienne des RETRAITES

Au programme :

26 Octobre 2013 à 14H.

Assemblée Générale de l'A.R.C. Distribution des
colis aux Personnes ayant leur carte de cotisation à jour.

PRÉVISIONS 2014 :

Dimanche 19 Janvier à Saint-Amand-Les-Eaux
Spectacle «**Le Grand Cabaret de Paris**»

**Le 25 Avril : Départ pour un voyage
de huit jours en Croatie.**

**Fin Mai : Une journée à la découverte
de la Baie de Somme.**



**Expo Gratuite
Peintures &
Sculptures**

**DU 21 AU 29
SEPTEMBRE**

2 0 1 3

de 15H A 19H

Nocturne vendredi 27

Pôle Culturel

www.salon-arts.mda-caudry.fr

organisé par l'Office Municipal de la Culture de Caudry





Associations



Un tournoi réussi

L'AL Caudry Volley – Ball est en plein essor et travaille sur la base, c'est-à-dire les jeunes et plus précisément l'école de volley.

C'est ainsi que le club a effectué des interventions dans les écoles de Caudry : Paul Bert, Sainte Maxellende, Condorcet, Janssoone et Jean Macé où durant 4 séances les divers gestes techniques ont été enseignés par les éducateurs du club.

À l'issue de cette formation, les 20 et 21 juin derniers, les élèves de CE², CM¹, CM² se sont ainsi retrouvés au Palais des Sports pour disputer



le premier tournoi inter-école. 500 enfants ont participé et ont pu s'adonner à la pratique du volley-ball. Organisées par le club qui a pris en charge le pôle arbitrage, aidé des enseignants, ces deux journées ont été couronnées de succès. Du côté des plus jeunes, l'école Condorcet a fait le doublé chez les filles suivie de l'école Sainte Maxellende.

Chez les garçons, les élèves de Paul Bert ont remporté le tournoi.

Chez les CM¹, l'école Paul Bert s'est à nouveau imposée chez les garçons, Condorcet l'emportant chez les filles.

Enfin dans la section CM², l'école Sainte Maxellende a fait coup double en remportant le doublé chez les garçons, Jean Macé en a fait autant chez les filles.

Au final, c'est Sainte Maxellende qui s'impose et gagne le Challenge qu'elle remettra en jeu en 2014.

À l'issue de ces rencontres sportives, le verre de l'amitié a été offert à chaque participant ainsi qu'aux enseignants qui sont tous repartis -les petits comme les grands- munis d'un tee-shirt offert par le Volley-Ball.

Les 3 premiers de chaque tournoi ont reçu également un trophée.

La météo capricieuse n'a pas gâché la fête et les bambins ont d'ors et déjà pris rendez-vous l'année prochaine.



La Maison des Associations vous propose :

21 juillet : Journée au *Parc des Félines* Seine et Marne - départ 7h/retour 20h.

Tarif : 42€ (transport + entrée)

28 juillet : *Journée libre à La Panne*

Belgique - départ 7h/retour 20h. Tarif : 23€

10 août : *Journée libre à Paris*

(dépose proximité des Champs Elysées)

départ 7h/retour 21h. Tarif : 23€

11 août : *Journée Ardennaise à Renwez* :

Musée de la forêt + lac des Vieilles Forges
départ 7h/retour 20h.

Tarif : 25€ (transport + entrée musée)

L'adhésion à la MDA est obligatoire

MAISON DES ASSOCIATIONS renseignements et inscriptions :

50 créateur de lien social 03 27 76 16 09

contact@mda-caudry.fr



Braderie

DIMANCHE 15
SEPTEMBRE
centre aéré - campus formation

Matériel de puériculture - Vêtements enfants - Jouets et livres.

Prix au mètre : 1 euro

renseignements au 03 27 76 34 11

Inscriptions à partir du 26 août



organisé par Le Relais Assistantes Maternelles de Caudry



Caudry-Audencourt

Al ducasse de la St Barthélémy

les 31 août, 1^{er} et 2 septembre 2013

Attractions foraines et restauration sur la Place

au programme :

Samedi 31 août 2013

*** de 6h à 18h Vide-Grenier Brocante**

rue Henri Bracq, Léonide Vasseur et Henri Méresse

Parkings assurés - 1 € le mètre

Réservations : M. GRÉVIN - Tél. : 03 27 75 05 22 ou 06 13 21 43 37

*** Exposition photos**

*** 19h30 Repas dansant** sous chapiteau chauffé
animé par l'orchestre de «Bruno Moretti»

au menu couscous ou assiette anglaise (20 € et Menu enfants 8 €)

Réservations au 03 27 85 45 92 ou 03 27 76 07 75 ou 06 13 21 43 37

Dimanche 1^{er} Septembre 2013

*** 11h Défilé et réception** en présence des officiels
avec aubade de l'Harmonie Municipale de Caudry

*** 12h Apéritif dansant** animé par Rodrigue du Show Danse For Ever
Restauration sur place sur réservations au 03 27 76 07 75 ou 03 27 85 45 92
ou 06 13 21 43 37 - Places limitées

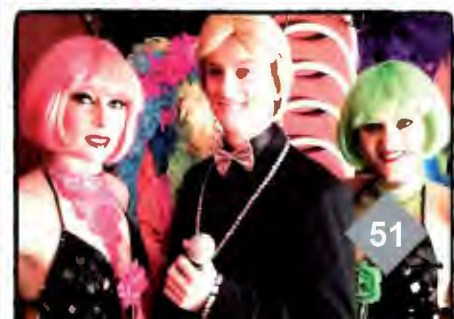
*** 15h30 Spectacle** par le Show Danse For Ever
Avec les sosies de Carlos et de Claude François

*** 17h Démonstration et Initiation Country** par la G.E.A.

Lundi 2 Septembre 2013

*** 18h30 Traditionnel match de foot** au stade Prévert.
Jeunes contre anciens d'Audencourt.

*** 20h Réception et clôture des festivités**



C'est la fête !

JOURNÉES EURO-100 ANS DE PROTECTION PÉENNES DU PATRIMOINE

14 & 15 SEPTEMBRE 2013



www.journeesdupatrimoine.culture.fr #JEP2013



AU PROGRAMME

1 - Dans la série voir et revoir... Caudry à vélo Docteur DOYER

Réservation conseillée (maxi 15 personnes) venir avec son vélo.
Samedi 14 et Dimanche 15 septembre à 15h

2 - Conférence aux Ateliers Culturels

Via Septemtriones Templi
Auditorium des ateliers culturels
Samedi 14 septembre à 15h

3 - Visite de la Basilique Sainte Maxellende Paul-Henri DENHEZ

Samedi 14 et dimanche 15 septembre à 16h

4 - Sur le seuil d'un atelier de Dentelle...

Association « Les Amis de la Dentelle », Eric LERNON
Un atelier de Dentelle vous ouvre ses portes afin de contempler d'une manière générale la disposition des métiers et découvrir l'atmosphère d'un patrimoine vivant.

Suivi des techniques qui composent la préparation (écossage, extirpage, bobinage et remontage)

Inscription obligatoire à l'OTSI (groupe de 15 personnes)
départ à 14h30, 15h30 et 16h30.

5 - Caudry Factory

Troupe Jackie PALL

*Répétitions ouvertes

samedi 14 et dimanche 15 septembre de 14h à 18h

Place des Mantilles

*Ciné Drive

Samedi 14 et dimanche 15 septembre à 20h

Place des Mantilles

*Exposition photos

Samedi 14 et dimanche 15 septembre après-midi

Bibliothèque de Caudry

6 - Exposition « 100 ans de l'Amicale Laïque »

Caudry d'hier et d'Aujourd'hui

Espace de Vie Historique - Place des Mantilles

Samedi 14 et dimanche 15 septembre de 15h à 18h.

7 - Musée des Dentelles et Broderies

Démonstrations de raccommodage et de broderie sur dentelle, rencontre avec un dessinateur, échange avec un tulliste. Des moments privilégiés avec des personnes passionnées et tous d'anciens professionnels de l'industrie dentellière.

*A la découverte des coulisses du Musée de la Dentelle...

Inventaire des collections en vue de la labellisation « Musée de France », rencontre avec les agents récoleurs.

Annexe du Musée des Dentelles et Broderies, rue de la République.

Samedi 14 et dimanche 15 septembre de 14h30 à 18h.

*«Sur les traces d'un patrimoine vivant...», Victoria FROMONT

Un parcours sur les traces des industries dentellières (durée : 1h30) départ à 15h30.

Renseignements et inscriptions :

Office de Tourisme* - Place de Gaulle

Tél. : 03.27.70.09.67 - Fax : 03.27.70.09.68

email : office.tourisme.caudry@wanadoo.fr

Site : www.tourisme-caudry.fr

SCÈNES MITOYENNES

Découvrez l'intégralité de la saison 2013/2014
et procurez-vous en avant-première
le nouveau programme cultruel
(entrée libre et gratuite)

Vendredi 30 août à 18h30
au théâtre de Cambrai

Le théâtre de Caudry fêtera ses 10 ans !
25 spectacles rythmeront cette nouvelle saison
avec toujours des « têtes d'affiche » et des « découvertes »

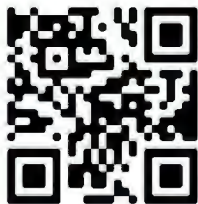
THÉÂTRE - DANSE - MUSIQUE - ARTS DU CIRQUE
JEUNE PUBLIC - CONTE - HUMOUR...

Abonnez-vous et profitez de tarifs à partir de 7 € !

Renseignements : 03.27.70.09.60 // + d'infos : www.scenes-mitoyennes.fr

NOUVEAU : mon ticket de cinéma en moins de 30"

Comment ça marche ?



hexa
Pay



1 Je veux voir ce film



2 Je tape mon code



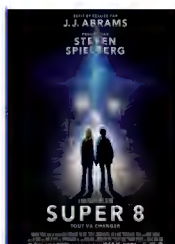
3 J'ai mon ticket

Flashez ce QR Code et
inscrivez-vous sur hexapay

Grâce à la borne interactive située en façade du cinéma, chaque spectateur peut visualiser le descriptif du film, les séances, acheter son ticket 24h/24 et 7jours/7 par la saisie de son code secret sur son smartphone, recevoir le ticket dans son mobile et accéder directement à la salle.

Prochainement, vous pourrez également acheter vos billets directement sur le site internet du Millenium.

À L'AFFICHE CET ÉTÉ



Caudry factory

Le THÉÂTRE autrement

L'ART AU COEUR DE

ou l'histoire de la Compagnie de théâtre

«Philippe»

Artisan chez Carpentier Preux.

Crédit photo : Joris AVODO

LCher(e)s Caudrésien(ne)s,
Laissez-nous vous conter l'aventure de la compagnie de théâtre *Jackie Pall – Theater Group* (dit le JPTG) qui mène depuis plusieurs mois, une action artistique d'envergure en plein cœur de notre ville.

Le JPTG a été créé en 2010 au sein du Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris et est implanté dans la région Nord Pas De Calais.

Les jeunes artistes créateurs qui composent le JPTG ont choisi de déposer leurs valises à Caudry et de s'intéresser plus particulièrement à l'Industrie de la Dentelle à travers un regard décalé et novateur.

En s'appuyant sur le quotidien des habitants et des ouvriers de notre cité, en s'inspirant de : récits, photos, prises de sons et captations vidéos, mais aussi à partir des liens tissés dans les usines, lieux de vie et dans les différentes structures culturelles, **le JPTG va créer et proposer autour de notre patrimoine et savoir-faire local :**

3 pièces de théâtre,
1 film,
1 exposition photos,
des collages de rues,
des vidéos projections extérieures,
des émissions de radio,
des rencontres scolaires,
et des articles de presse...

La démarche artistique du JPTG s'est construite autour de son envie toute singulière de déplacer l'art théâtral dans des lieux, architectures qui au départ, ne lui sont pas nécessairement dédiés mais qui permettent aux spectateurs / acteurs / participants / travailleurs de se reconnaître et d'interagir.

Soutenus par le Maire Guy Bricout, le JPTG a pour ambition de rassembler un maximum de personnes autour de :

« CAUDRY FACTORY »

Certains d'entre vous ont peut-être déjà croisé ces artistes atypiques ? Depuis le mois de février, ils entretiennent des rapports de confiance d'une rare intimité avec les habitants et personnalités locales.

C'est pourquoi dans cet article de Dialogue, ils ont décidé de mettre sous les projecteurs ces hommes et ces femmes rencontrés depuis le début de leurs investigations et qui leur ont permis d'avancer pas à pas dans la ville et de donner naissance au concept «Caudry Factory».



«Le teinturier masqué»
Teinturerie chez Carpentier Preux.
Crédit photo : Joris AVODO *

*Dans sa démarche personnelle Joris AVODO imagine comment le monde est perçu d'un petit trou de souris ou comment, caché derrière un objectif on s'empare d'un moment de vie.

Caudry factory

« Fanny dans la cuisine »
Surprise par l'objectif
Crédit photo : Joris AVODO

LA VILLE ... JPTG

Jackie Pall - Théâtre Group, dit le

Remerciements :

Les Maisons Carpentier-Preux et Sophie Hallette, qui permettent au JPTG de partager avec leurs artisans des journées de travail, des temps de repos, de détente et surtout des échanges autour des métiers de tulle.

L'Harmonie Municipale et la formation AJMAC (Atelier Jazz et Musiques Actuelles de Caudry) qui se prêtent au jeu des prises de photos, sons et vidéos durant leurs répétitions du vendredi soir et qui partageront certainement au spectacle.

La Maison des Associations, en la personne d'Angélique Trottein qui les a guidés dès leur arrivée à Caudry.

L'équipe du Musée des Dentelles et Broderies qui leur laisse un libre accès au bâtiment qui abritera une partie des représentations (à l'intérieur mais aussi autour du Musée).

Les bénévoles de « Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui » qui ont partagé leurs collections et nombreuses archives.

Aimé Gabet, collectionneur qui a fait découvrir sa passion du cirque.

Elisabeth Leclercq de l'Office du Tourisme et ses conseils avisés.

Benoît Betchen, directeur des Scènes Mitoyennes et son oreille attentive.

Les Services Techniques et Communication de la ville qui vont aider à la mise en place et à la promotion de Caudry Factory.

Radio BLC qui autorisera le JPTG à diffuser un programme spécial.

Les Élués en charge du Patrimoine et de la Culture qui ont accepté d'intégrer Caudry Factory aux Journées du Patrimoine 2013.

Caudry factory - calendrier

15 Août : installation définitive de toute l'équipe.

du 16 au 22 Août : tournage du Long métrage réalisé par Elie TRIFFAULT*.

du 23 Août au 13 septembre : répétitions au Musée des Dentelles et Broderies. En parallèle, des collages grands formats feront leurs apparitions sur certains murs de la ville, des vidéo projections seront diffusées sur la façade de la mairie (vous reconnaitrez l'Harmonie Municipale, des plans inédits de Caudry, votre voisin, votre restaurateur préféré ou encore même, allez savoir...votre conjoint, ami ou parent !).

14 et 15 septembre, Place des Mantilles : répétitions «ouvertes» l'après midi, et diffusion du long métrage en Ciné-Drive («Je regarde le film en extérieur depuis ma propre voiture!») dans le cadre des Journées du Patrimoine.

du 16 au 19 septembre : poursuite des répétitions.

Les 19, 20, 21 et 22 septembre (2 fois par jour) :
Représentations au Musée des Dentelles et Broderies .

Elie Triffault*, le réalisateur **recherche des AMATEURS BÉNÉVOLES** pour figurer sur le tournage. Pour y participer seul, à deux, et même en famille !, il vous suffit d'envoyer un e-mail à l'adresse suivante : lesfilmspremieres@gmail.com

«Le couloir des métiers»
Atelier guipure chez Carpentier Preux.
Crédit photo : Joris AVODO





Ecole de danse « La Ballerine »

38, rue du Cateau - 59540 CAUDRY - Tél. : 06.32.09.94.38

Dirigée par Catherine LABADIE

Professeur diplômé de l'Académie Nationale de Danse de Paris.

Agréée par le Ministère de la Culture.

Une école qui bouge, un professeur qui révèle les jeunes talents et les mène sur les scènes nationales. Pour l'année 2012/2013 pas moins de 20 médaillés !

- 6 médailles d'or nationales,
- 2 médailles d'argent nationales et 1 régionale,
- 2 médailles de bronze nationales et 12 régionales.
- Au concours de Péronne : 2 chaussons d'or, 2 chaussons d'argent et des premières mentions.
- Sur le Prix Arabesque en Belgique l'école a obtenu une coupe d'argent avec Mlle Eva MUSMEAUX, 2^{ème} de sa catégorie.

Une école de qualité qui vise à défendre les vraies valeurs de la Danse Classique, des classes homogènes et non surchargées pour plus d'efficacité.

Des engagements annuels

- Concours de Péronne en novembre
- le prix Arabesque en février
- le concours régional à Anzin en mars
- le gala annuel



Les stages d'été

du 05 juillet au 23 août : tous les jeudis, vendredis et samedis

- cours à la carte
- forfaits,
- classes découvertes
- cours de répertoire
- cours privés



**Reprise des cours et inscriptions
le premier mercredi de septembre.**





TENNIS CLUB CAUDRY

saison 2014

reprise des cours à l'école de tennis
le mercredi 11 septembre 2013.
de 6 à 18 ans
2 essais gratuits
avec prêt de raquette.



Possibilité sur demande de cours
adultes débutants ou remise à niveau.
Inscriptions les samedis 31 août
et 07 septembre de 10h à 11h30.

Le Tennis Club Caudry c'est également :

- le tennis en loisirs pour adultes et jeunes.
- location de terrain.
- 2 tournois officiels FFT séniors et jeunes
- des équipes compétitives en championnats séniors et jeunes.
- des Sorties à Roland Garros
- 2 terrains intérieurs surfaces Terbal
- 2 terrains extérieurs terre battue

*Pour tout renseignement
complémentaire :*

Contactez Nathalie via le site internet
www.tennisclubcaudresien.fr
et au 03.27.85.38.39.



De l'argent, de l'argent et encore de l'argent !...

Voici les "excellents" résultats de nos nageurs au meeting départemental des poussins à Villeneuve d'Ascq le dimanche 24 mars dernier.

SN4C : 6941 points

Téodora classée 6 fois dans les 20 meilleures performances filles.

Les 3 nageurs des SN4C ont réussi à se qualifier parmi les 140 meilleurs nageurs départementaux au « Meeting des poussins » : Téodora Sipos, Victoria Garcia et Hugo Herbin. Pour se qualifier, il fallait réaliser moins de 2 minutes au 100m 4 nages.

Ces 3 nageurs ont brillé au meeting des poussins et ont fortement amélioré leurs performances sur l'ensemble des nages. Leur entraîneur, Antoine Coillot, les a félicités autant pour leurs bons résultats que pour leur comportement.

Téodora et Victoria sont, chacune, vice-championne du Nord des nageurs de 2002 et 2003 dans 3 nages différentes.

Téodora remporte 3 médailles d'argent sur les 50m Nage Libre, 100m 4 Nages et 100m Papillon lors des finales A.

Elle gagne 2 secondes au 50m Nage Libre et 100m 4 Nages et 10 secondes au 100m Papillon. Elle se qualifie également avec la deuxième place et 2288 points au regroupement départemental des poussins.

Victoria monte trois fois sur la deuxième marche du podium sur les 100m Brasse, 100m Dos et 100m 4 Nages, des nageurs de 2003. Elle s'améliore de 5 secondes au 100m dos, d'une seconde au 100m Brasse et 100 4 Nages. Elle réussit à se qualifier à deux reprises sur les finales B avec un an d'avance. Elle termine 5^{ème} de la finale B du 100m Brasse et 6^{ème} de la finale B du 100m dos.

Pour sa première année de natation, Hugo Herbin réussit à se qualifier et à améliorer ses performances lors de ce meeting départemental. Il gagne 20 secondes au 100m Dos, une seconde au 50m Nage Libre. Il termine 34^{ème} du 50m Nage Libre, 31^{ème} du 100m 4 Nages et 10^{ème} du 100m Dos.

A. Coillot.

Vie Sportive



Fitness G.E.A CAUDRY



Gymnastique d'entretien pour les adultes

**Vous désirez entretenir votre silhouette,
garder la forme et la bonne humeur...
rejoignez-nous !**

Fitness G.E.A vous apporte l'efficacité de 12 animateurs diplômés, dynamiques, qui mettent toute leur compétence à votre service.

Lundi	Musculation Body-Sculpt	18h30 salle Sautière
Mardi	Zumba / Gym Tonic	09h30 salle des Tullistes
Mardi	Step	18h30 salle Sautière
Mercredi	Gym Douce	09h45 salle Condorcet
Mercredi	Gym Tonic / Aérobie	18h30 salle Condorcet
Mercredi	Body-combat	19h30 salle Condorcet
Mercredi	Danse Country (débutants)	18h45 Bourse du Travail
Mercredi	Danse Country (intermédiaires)	19h45 Bourse du Travail
Jeudi	Gym Tonic	09h30 salle des Tullistes
Jeudi	Zumba / Kids de 7 à 14 ans	18h à 18h45 salle Sautière
Jeudi	Zumba / Aérodanse	18h45 à 19h30 salle Sautière
Vendredi	Pilates / Gym Douce	10h salle des Tullistes
Vendredi	Taille Abdos-fessiers	18h30 salle Sautière
Samedi	Musculation Body-Sculpt	11h salle Sautière

NOUVELLE ACTIVITÉ DE FITNESS : « LE BODY JAM »

Cette discipline irrésistible possède toutes les qualités d'un cours de fitness :

- 1 - exercices cardio excellents pour la perte de poids,
- 2 - amélioration de la condition physique et de la coordination
- 3 - développement de l'expression.

Au Body Jam, on saute, on tourne, on se déhanche, on danse et on bouge son corps sur les derniers tubes R'n'B, hip hop, salsa, dance ou funk ; Il y en a pour tous les goûts. L'horaire de ce cours sera précisé en septembre.

INSCRIPTIONS PENDANT LES COURS :

40 € pour TOUTE l'année et TOUS les cours.

(Certificat médical obligatoire attestant que vous pouvez pratiquer ces activités).

Renseignements :

www.fitness-caudry.fr
ou téléphonez au 03 27 85 84 38

REPRISE DES COURS
LUNDI 2 SEPTEMBRE 2013
ESSAI GRATUIT PENDANT 1 SEMAINE



**MESSIEURS,
GARDEZ LA FORME ET
LA BONNE HUMEUR !**

**VENEZ NOUS REJOINDRE
A LA G.V.M.
AU PALAIS DES SPORTS
TOUS LES MERCREDIS**

- De 19H à 20H -

**SÉANCE DE
GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN
ANIMÉE PAR UN KINÉ**

Stretching, étirements des fascias des chaînes antérieures et postérieures, musculation isométrique du dos, méthode «Pilates», et abdominaux en course interne.

**- De 20H à 21H -
VOLLEY-BALL**

**REPRISE DES COURS
MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2013**

ADHÉSION à L'ANNÉE : 15 EUROS

un short et un maillot sont offerts
à chaque nouvel adhérent.

*Les inscriptions sont prises
TOUTE L'ANNEE dans la salle de sport
AU DEBUT DU COURS.*

RENSEIGNEMENTS :

Jacques DAUCHET, Président
au : 03 27 85 84 38
ou 06 87 39 32 96





Finale Coupe Jeunesse de GRS

La Gymnastique Rythmique a été mise à l'honneur au Palais des Sports le 2 juin dernier.

C'est avec le soutien de la Municipalité, l'UFOLEP Nord, les collectivités territoriales et la Commission Régionale que le Club a pu organiser cette finale de Zone, Circuit Jeunesse.

352 gymnastes des 28 clubs du Nord/Pas-de-Calais et de la Région Ile-de-France ont investi les praticables avec enthousiasme et ont eu à coeur de montrer le travail de la saison aux nombreux spectateurs venus les encourager.

Je renouvelle mes remerciements aux entraîneurs bénévoles et à la Municipalité de Caudry pour leur participation active.

*Le Président,
José Deudon.*



Léonie,
Trophée OR



Dans la dynamique sportive et culturelle de la manifestation, tout au long de la journée des ateliers découverte ont été proposés :

- Marche Nordique sur la Base de Loisirs,
- atelier cirque,
- flash mob,
- ateliers chorégraphiques corde et massues.





Nos joies...

↳ naissances

14/03/2013	Laurine MILLESCAMPS	02/05/2013	Natacha DUWICQUET
14/03/2013	Lionel PRUVOT	02/05/2013	Alexandre LANSIAUX
19/03/2013	Céline GAY	15/05/2013	David DESORMEAUX
19/03/2013	Christophe GAY	15/05/2013	Angéline LAMAND
19/03/2013	Nicolas GAY	16/05/2013	David GRASSART
11/04/2013	David LETOMBE	16/05/2013	Marina LEROY
11/04/2013	Laura SKULTETI	18/06/2013	Morgane BETHEGNIES
12/04/2013	Gwendoline KERENFLECH	18/06/2013	Jonathan HERBIN
30/04/2013	Gwendoline BRUGUE	18/06/2013	Gaëtan MERCIER
30/04/2013	Fabien LUCA	18/06/2013	Mélanie NORMANT

↳ mariages

23/03/2013	David BARDOUX - Martine MAFOULA
03/04/2013	André GUIDEZ - Jeanine PARENT
06/04/2013	Pascal AUVÉ - Marcelle FONTAINE
13/04/2013	Jean-Claude BEAUSSEAUX - Jacqueline COTTRET
13/04/2013	Patrick LEBLOND - Laure MARCHEGUAY
20/04/2013	Ludovic AUCLERT - Liliane BARUZIER
20/04/2013	Francis POUSSIER - Christelle LESOURD
27/04/2013	Fabrice MILLIOT - Fabienne GLORIEUX
04/05/2013	Anibal HERNANDEZ AJA - Auriana DEVAUX
11/05/2013	David BURY - Sylvie BONNEVILLE
18/05/2013	Guy GOGUILLON - Martine LESNE
25/05/2013	Grégory DEBACKERE - Aline REGHENZANI
01/06/2013	Julien FONTAINE - Kathy MERANCE
01/06/2013	Steve LAVERGE - Maïté BAZIN
08/06/2013	Stéphane DENHEZ - Laetitia ANSART
08/06/2013	Damien CHAMPAGNE - Sophie DAGNELIES
08/06/2013	Benoît COLLIN - Sonia DE SOUSA
08/06/2013	Fabrice SOUSA - Mélanie MOULIN
15/06/2013	Mickaël DORANGEVILLE - Sylvie CARTIERE




Nos peines...

décès

16/02/2013	Jeanne BLÉHAUT épouse LIÉNARD, 83 ans	30/04/2013	Gérard DAUTEL, 78 ans
24/02/2013	Félicie DARRAS épouse DESCHAMPS, 85 ans	30/04/2013	Georgette HANOT Veuve CHARNAY, 86 ans
06/03/2013	Emilie MIRALLEZ Veuve COLOMBIER, 80 ans	04/05/2013	Jeanne LEBEZ Veuve MORCLETTE, 99 ans
06/03/2013	Victor MOIGNON, 94 ans	06/05/2013	Albane COLLINSE, 76 ans
12/03/2013	Gisèle LEDRU épouse LADRIÈRE, 89 ans	08/05/2013	Francine HÉGO, 60 ans
13/03/2013	Edmond HANINOT, 83 ans	08/05/2013	Marie-France LEROY Veuve CHATELIER, 63 ans
13/03/2013	Célestine LUCAS Veuve LEFEBVRE, 85 ans	08/05/2013	Jack PRÉVOT, 74 ans
21/03/2013	René DÉGARDIN, 89 ans	13/05/2013	Maria CLAISSE Veuve COLEAU, 101 ans
23/03/2013	Serge WARGNIES, 73 ans	19/05/2013	Auguste FAREZ, 91 ans
01/04/2013	Odette LANGLET Veuve ALEKSANDROWICZ, 83 ans	23/05/2013	Lucien LEMAIRE, 88 ans
07/04/2013	Colette MINIER Veuve DELATTRE, 77 ans	25/05/2013	Andrée BARRÉ Veuve THIBAUT, 98 ans
10/04/2013	Andrée GLACET Veuve WAXIN, 82 ans	25/05/2013	Renelde LEGUEIL Veuve DENOYELLE, 84 ans
11/04/2013	Jérôme LEROY, 34 ans	27/05/2013	Augusta JACQUEMIN Veuve LEFEBVRE, 86 ans
12/04/2013	Ernest FRANCOIS, 74 ans	29/05/2013	Cécile BOUVELLE Veuve LEBAUT, 91 ans
13/04/2013	Yvette DESSAINT Veuve TRIOUX, 85 ans	30/05/2013	Yvette SEULIN Veuve ARBONNIER, 87 ans
15/04/2013	Jacqueline LAOÛT Veuve ROUSSEL, 84 ans	04/06/2013	Chantal COSTENOBLE épouse FERREIRA, 70 ans
18/04/2013	Mario DORDOLO, 83 ans	05/06/2013	Alfred TISON, 89 ans
19/04/2013	Georgette MORISAUX Veuve HERBIN, 92 ans	07/06/2013	Andréa BRACQ, 93 ans
21/04/2013	Léone PLACE Veuve CROMBEZ, 84 ans	11/06/2013	Georgette DEQUIDT Veuve DENORME, 78 ans
23/04/2013	Gisèle BOUGENIERE épouse DAVOINE, 73 ans	18/06/2013	André NOIRET, 81 ans
29/04/2013	René VAILLANT, 63 ans		

LES POMPES FUNÈBRES CAUDRÉSIENNES

créées par la Ville de Caudry en 1924



Depuis 1924, la régie municipale des Pompes Funèbres aide les familles dans les démarches afférentes au décès (organisation des funérailles, transport de corps, inhumation, démarches administratives, contacts avec les différents intervenants : culte, marbrier, presse, cimetière, mairie...). Vous pouvez également y souscrire un contrat de prévoyance vous permettant de soulager vos proches des obligations liées aux funérailles et de bénéficier d'une tranquillité d'esprit. Les Pompes Funèbres Caudrésienne agissent dans l'intérêt du Service Public en proposant aux familles le meilleur rapport prix, prestations.

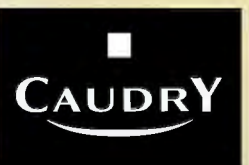
HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h00
7 jours / 7 et 24h / 24.

67, rue A. Briand - 59540 CAUDRY

Tél. : 03 27 85 03 32

email : bureau@pompes-funèbres.caudry.fr





F
ê
t
e
F
O
R
A
I
N
E

des Tullistes
du 12 au
23 juillet
2013
Place des Mantilles

Nous vous informons qu'en raison de la fête des tullistes le **marché du ven. 19 juillet** est déplacé B^d J. Jaurès.



► **dim. 21 juillet 2013**
BRADERIE ANNUELLE
de la Fête des Tullistes - 8h/18h

Place de Gaulle, rue Salengro, rue Edmond Bricout,
Place E. Fiévet et rue Gambetta

